



www.ledavoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 297

LE MARDI 31 DÉCEMBRE 2002

87c + TAXES = 1\$

Irréductibles Acadiens

Les francophones du Nouveau-Brunswick se battent avec succès pour conserver leur poids politique

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Le mot assimilation revient hanter les francophones de l'extérieur du Québec à chaque recensement. Les données publiées cet automne par Statistique Canada montrent en effet que de plus en plus d'entre eux vivent en anglais. Mais le portrait n'est pas si noir au Nouveau-Brunswick et les Acadiens peuvent s'en flatter.

«Nous sommes conscients de notre identité et nous n'avons pas peur d'afficher nos couleurs»

«La situation a beaucoup évolué vers un bilinguisme officiel dans cette province», fait remarquer Charles Castonguay, professeur au département de mathématiques et de statistique de l'Université d'Ottawa. «Les Acadiens ne font pas penser aux irréductibles Gaulois qui défendent leur village.»

Pourtant, cette communauté est aux prises avec le même phénomène qui touche toutes les populations occidentales: la fécondité est sous le seuil de remplacement de la population et les gens vivent plus vieux. «Et la situation est accentuée chez les minorités linguistiques parce qu'il y a une montée des mariages exogames et que la transmission de la langue maternelle

VOIR PAGE A 8: ACADIENS



CANADIAN PRESS

Les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick peuvent étudier dans leur langue maternelle de l'école primaire jusqu'à l'université.

YÉMEN

Trois missionnaires américains assassinés dans un hôpital

■ À lire en page A 5

Le Devoir ne sera pas publié demain, jour de l'An, ni jeudi. De retour vendredi.

INDEX

7	8
Annances..... B5	Idées..... A7
Avis publics.. B4	Météo..... B5
Bourse..... B2	Monde..... A5
Culture..... B8	Mots croisés.. B5
Économie..... B1	Sports..... B6
Éditorial..... A6	Télévision..... B7

Nouvel An au Népal



GOPAL CHITRAKAR REUTERS

À KATMANDOU aujourd'hui, Sona Gurung (à gauche) et Kanchan Gurung, vêtues de leurs costumes traditionnels, portaient fièrement les drapeaux népalais et bouddhiste, lors de la fête du «Loshar», le nouvel an tibétain de la communauté Gurung. Les membres de la minorité ethnique Gurung, qui sont aussi appelés les Gurkhas, croient que leur nouvel an marque la plus courte journée et la plus longue nuit de l'année. Une grève générale déclenchée par les rebelles maoïstes a quelque peu dérangé les festivités de la communauté Gurung.

Mario Dumont au Devoir

À l'attaque!

Le chef de l'ADQ entend montrer que son parti est prêt pour le pouvoir

En 2002, le chef de l'ADQ a dû composer, pour le meilleur et aussi pour le pire, avec la montée inattendue de son parti. Tôt en 2003, Mario Dumont passera toutefois à l'offensive et fera des annonces publiques pour dévoiler ses candidats-vedettes et des volets de sa plate-forme électorale fort attendue. Voici, en cette fin d'année, la troisième et dernière des entrevues réalisées avec les chefs des trois principaux partis politiques du Québec.

TOMMY CHOUINARD
LE DEVOIR



Nouvel An oblige, Mario Dumont a décidé de prendre, pour ainsi dire, de sérieuses résolutions. Fini les doutes sur la maturité de son équipe. Fini la prétendue ambiguïté des idées préconisées par son parti. Fini le jeu défensif pour répondre aux détracteurs de son programme. Après avoir passé une année à gérer l'essor inattendu de sa formation politique, le chef de l'Action démocratique du Québec estime en effet que son organisation est maintenant mûre pour entrer en scène et passer à l'attaque. Sans tarder. Dès le début de 2003, M. Dumont prendra les moyens nécessaires pour être fidèle à ses résolutions: chaque semaine, il procédera à des annonces publiques successives, durant lesquelles seront dévoilés l'identité de candidats-vedettes et différents volets de la très attendue plate-forme électorale de son parti. Du solide, promet-il, qui démontrera que l'ADQ, naguère négligée, est parée à prendre le pouvoir. Comme il l'a révélé en entrevue au *Devoir*, d'un ton aussi posé que déterminé, Mario Dumont souhaite dissiper

VOIR PAGE A 8: DUMONT

Le bébé « clone » reste dans l'ombre

■ «Ève» est rentrée «à la maison» mais pas aux États-Unis

■ 2000 personnes sont prêtes à se faire cloner, selon Raël

LE DEVOIR
ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier bébé cloné revendiqué par la secte des Raeliens, est rentré hier «à la maison», mais pas aux États-Unis, et un prélèvement génétique devrait avoir lieu dès aujourd'hui pour confirmer la réalité du clonage, a affirmé la présidente de Clonaid, Brigitte Boisselier.

«Le bébé rentre à la maison aujourd'hui. Je ne vais pas être plus spécifique que ça», a déclaré hier à l'AFP Mme Boisselier, jointe par téléphone.

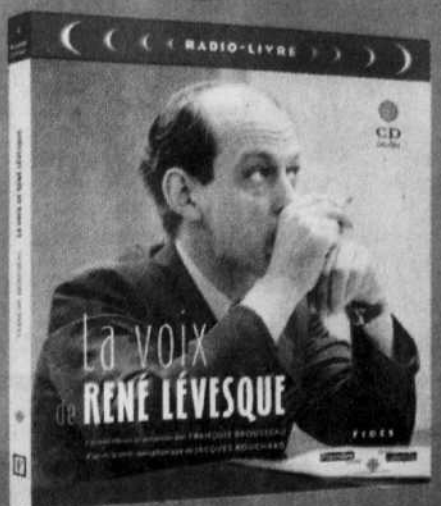
En entrevue, de son côté, le chef de la secte, Raël, a affirmé qu'environ 2000 personnes sont actuellement prêtes à se faire cloner moyennant 300 000 \$ chacune.

VOIR PAGE A 8: BÉBÉ

■ Lire autres textes en page A 2

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6: Dérive de fin d'année

Un timbre inoubliable,
une présence
et une émotion uniques!



Extraits choisis par
FRANÇOIS BROUSSEAU
d'après la série radiophonique
de JACQUES BOUCHARD

La voix
de René Lévesque

COLLECTION RADIO-LIVRE
COÉDITION RADIO-CANADA
96 PAGES • LIVRE ET CD 24,95\$



• LES ACTUALITÉS •

Les Canadiens paieront moins d'impôts au gouvernement fédéral en 2003

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les Canadiens devraient s'attendre à payer moins d'impôts au gouvernement fédéral en 2003, mais la situation n'est pas aussi claire au niveau provincial.

Plusieurs provinces attendent le dépôt de leur budget pour faire connaître officiellement leurs intentions.

Les impôts des particuliers et des entreprises devraient diminuer pour la nouvelle année en vertu du programme quinquennal de réduction des impôts annoncé par le gouvernement fédéral dans son budget de 2000.

En moyenne, l'impôt des particuliers devrait diminuer de 21 % au cours de ces cinq années. Pour les familles avec enfants, cette réduction atteindra 27 %.

Les cotisations d'assurance-emploi devraient diminuer de 10 cents pour chaque tranche de 100 \$ de salaire.

L'impôt général des entreprises devrait diminuer de 23 % le premier janvier 2003, comparativement à 25 % en 2002. Cette diminution permettra au taux d'imposition moyen fédéral-provincial, y compris aux taxes sur le capital, de descendre en dessous de la moyenne américaine.

Le taux d'impôt des entreprises devrait descendre à 21 % en 2004 en vertu du programme quinquennal. Ce taux était de 28 % avant la mise en œuvre du programme.

Au Québec, le premier ministre Bernard Landry a déclaré qu'il n'y aurait pas de changement au taux d'imposition des particuliers et au taux de la taxe de vente. Deux de ses ministres avaient indiqué à l'automne qu'il pourrait être nécessaire d'augmenter le taux d'imposition ou la taxe de vente, actuellement de 7,5 %.

M. Landry a cependant indiqué que le gouvernement pourrait imposer d'autres frais pour équilibrer le budget. Ainsi, la province ajoutera une surtaxe de 10 \$ aux contraventions pour vitesse excessive et à d'autres amendes du genre pour attribuer plus d'argent aux familles victimes de crimes.

En Ontario, les réductions d'impôts des particuliers et des entreprises, qui devaient s'appliquer au premier janvier 2003, ont été reportées d'au moins un an en vertu du budget de juin dernier. L'augmentation des crédits d'impôts pour l'école privée a également été reportée.

Toutefois, le taux d'imposition des petites entreprises passera de 6 % à 5,5 % le premier janvier 2003. La taxe minière descendra également, passant de 12,5 % à 12 %.

Le premier avril prochain, la taxe de vente sur les primes d'assurance-automobile et sur les réparations sous garantie diminuera de 50 %, passant de 2 % à 1 %.

Au Nouveau-Brunswick, les impôts diminueront pour les ménages à faible revenu. Ainsi, un ménage ayant un revenu unique de 25 000 \$ paiera 519 \$ de moins en 2003 qu'en 1999. Les particuliers qui gagnent moins de 12 500 \$ par année n'auront pas à payer d'impôt provincial, ce qui permettra à 15 000 personnes supplémentaires d'échapper à l'impôt de la province.

Le taux d'imposition des petites entreprises devrait diminuer à trois %, alors que le taux général d'imposition des entreprises diminuera de 14,5 % à 13 %.

La province a toutefois haussé la taxe sur le tabac de 50 cents, amenant le coût moyen du paquet de cigarettes à environ neuf dollars. Le gouvernement provincial a également augmenté la taxe sur l'essence et le diesel de 1,5 cent.

Il n'y aura pas de nouvelles taxes à Terre-Neuve et au Labrador. Parmi les provinces de l'Ouest, le Manitoba ira de l'avant avec une modeste réduction des impôts, notamment pour la classe moyenne.

EN BREF

Un cas de bactérie mangeuse de chair

(PC) — Un homme infecté par la bactérie mangeuse de chair repose actuellement dans un état satisfaisant au campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa. Originnaire de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, le patient a été transféré au centre hospitalier d'Ottawa et admis dans un état critique, la veille de Noël, afin d'y être traité. Son identité n'a pas été dévoilée.

CLONAGE REPRODUCTIF

« Un crime contre l'humanité », dit le généticien Axel Kahn

ASSOCIATED PRESS

Paris — Le généticien français Axel Kahn condamne, dans un entretien publié hier dans le quotidien *L'Humanité*, le clonage reproductif, qu'il juge « profondément immoral » et dont il demande la prohibition universelle et définitive.

Pour le chercheur, directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire et président du Groupe des experts de haut niveau sur les sciences de la vie auprès de la Commission européenne, aucun progrès scientifique n'est à attendre du clonage reproductif.

« Le clonage reproductif appliqué à l'être humain est, dans son fondement même, un crime contre l'humanité », estime-t-il. « Qu'une personne décide par avance du sexe, de la forme du visage, de l'enveloppe corporelle et

même, c'est probable, de certains traits de caractère d'un autre être relève ni plus ni moins d'une offense aux droits de l'Homme. »

Selon lui, les obstacles à la poursuite de ces expériences sont à la fois biologiques et éthiques.

« Nous savons que cette technique est réalisable. Elle s'est pratiquée à de nombreuses reprises sur les animaux, notamment sur les vaches et les souris. Mais à chaque fois, le taux de réussite varie de 1 sur 80 à 1 sur 100. »

Pour Axel Kahn, en admettant que les Raéliens, grâce à leur armée de jeunes femmes prêtes à faire don de leur utérus et de leurs ovules pour le bien de la secte, aient réussi à donner naissance à un clone, restent tous les doutes quant à l'avenir de l'enfant.

« Chez les animaux, énormément de petits issus de la

reproduction par le clonage meurent à la naissance ou dans les jours qui suivent. Quand ils survivent, on observe un vieillissement prématuré ou une tendance affirmée à l'obésité. »

Malgré l'engagement de la communauté scientifique et les condamnations de cette expérience de la part des gouvernements du monde, pour Axel Kahn, le combat n'est pas gagné.

« Je milite et je continuerai à militer pour que l'ONU ait une intervention forte auprès de tous les États afin que ceux-ci adoptent une législation qui interdise définitivement le clonage reproductif. Cela n'empêche certainement pas qu'il se pratique. Le meurtre est interdit dans tous les pays, et pourtant on tue. »

Pour Axel Kahn, « la liberté de chercher [...] s'arrête là où commence l'intégrité de la personne ».

Bébé Ève forcera Bush à agir plus vite

PASCAL BAROLLIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'émotion politique provoquée par l'annonce vendredi aux États-Unis de la naissance du premier bébé issu de clonage — qu'elle soit confirmée ou non par des tests génétiques cette semaine — a placé l'interdiction du clonage en tête des priorités des parlementaires américains.

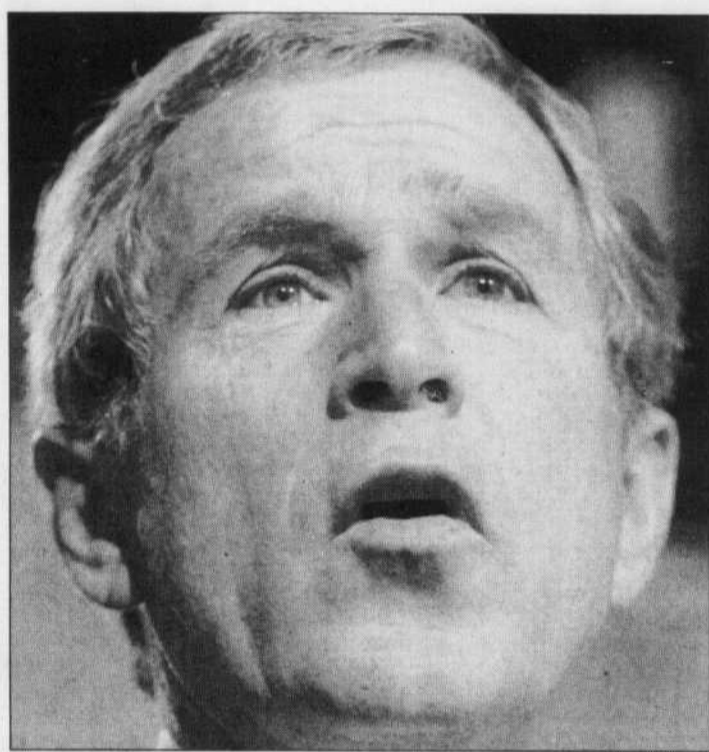
Quelques heures après l'affirmation de la naissance d'une petite fille de 3,1 kilos, clone de sa mère, par une responsable de la secte des Raéliens, la Maison-Blanche a annoncé que le président George W. Bush pousserait le Congrès à voter une loi interdisant toute forme de clonage humain, dès la session parlementaire de janvier.

Le nouveau dirigeant de la majorité républicaine au Sénat, l'ancien chirurgien Bill Frist, a pour sa part jugé que « ces actes offensent notre sensibilité et vont à l'encontre du respect fondamental pour la vie humaine ». Mais il ne s'est pas encore prononcé sur le type d'interdiction qui devrait frapper le clonage.

Un projet de loi interdisant le clonage, tant à des fins de reproduction que dans un but dit « thérapeutique » avait été adopté durant l'été 2001 par la Chambre des représentants, dominé par les républicains. Il est resté bloqué au Sénat, sous majorité démocrate jusqu'aux élections de novembre 2002.

Le basculement du Sénat aux mains des républicains pourrait changer la donne lors de l'examen, désormais jugé urgent, de ce projet de loi toujours critiqué par les démocrates et par certains républicains pour les obstacles qu'il met à la recherche sur les cellules souches embryonnaires, au potentiel important pour guérir des maladies aujourd'hui incurables.

Également désireux d'interdire le clonage sauvage et les expériences telles que celles pratiquées par la secte des Raéliens, les sénateurs démocrates mettent la dernière main à un projet de loi concurrent, qui permettrait le clonage uniquement pour la production de cellules souches, en fixant



George Bush

REUTERS

une limite de deux semaines sur la durée de vie de l'embryon cloné.

Ce projet dont le chef de file est Dianne Feinstein, sénateur démocrate de Californie, permet d'imposer des sanctions très sévères contre le clonage humain tout en préservant la recherche, a-t-elle expliqué dimanche sur la chaîne de télévision Fox News.

C'est dans son État que la prestigieuse université de Stanford a annoncé à la mi-décembre le financement d'une recherche sur des embryons issus du clonage pour produire des cellules souches, qui pourraient elles-mêmes être utilisées pour traiter des maladies telles que le cancer, les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson.

Une interdiction totale du clonage forcerait l'interruption de ces travaux. Certains élus, tant républicains que démocrates, sont inquiets de voir d'autres pays à la législation plus mesurée, comme la Grande-Bretagne, prendre l'avan-

tage dans la recherche sur les cellules souches issues d'embryons.

Le sénateur républicain du Kansas, Sam Brownback, s'est opposé dimanche au projet de loi démocrate en estimant purement et simplement que ce dernier « n'interdit pas le clonage ».

Pour le sénateur qui a repris à son compte le projet de loi déjà adopté à la chambre des Représentants, « une fois que vous utilisez un ovule non fécondé, que vous y introduisez le matériel génétique d'une autre personne et que vous déclenchez sa croissance, à ce stade, vous avez un embryon, vous avez créé une personne clonée ».

Les partisans, pour la plupart républicains, de l'interdiction totale du clonage soutiennent que la recherche sur les cellules souches peut se faire sur des cellules adultes, sans avoir recours à des embryons, une question qui à ce jour n'est pas tranchée scientifiquement.

L'Unesco demande aux États de légiférer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'Unesco a condamné hier dans un communiqué le clonage humain reproductif et demandé que la communauté internationale adopte d'urgence un texte contraignant pour l'interdire, après l'annonce par une secte aux États-Unis de la naissance d'un premier bébé cloné.

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Koïchiro Matsuura, « condamne de la façon la plus catégorique toute recherche et pratique tendant à aboutir au clonage humain reproductif et invite la communauté internationale à agir sans plus attendre ».

« Cette nouvelle, confirmée ou non, nous rappelle l'urgence qu'il y a à tout mettre en œuvre [...] pour interdire des expériences non seulement hasardeuses sur le plan scientifique, mais inacceptables sur le plan éthique car elles portent une atteinte intolérable à la dignité humaine », souligne ainsi Koïchiro Matsuura.

« Devant de telles pratiques criminelles [...], il est urgent d'aboutir à un texte contraignant, à portée universelle, qui interdise et réprime toute tentative de clonage humain reproductif », conclut-il.

Berlin réaffirme son opposition

AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — La ministre allemande de la recherche Edelgard Bulmahn a réaffirmé l'opposition de son gouvernement au clonage humain reproductif et appelé la communauté internationale à l'interdire, dans une interview au quotidien *Frankfurter Rundschau* paru hier.

Rappelant que la France et l'Allemagne ont présenté aux Nations unies une convention visant la prohibition universelle du clonage humain reproductif, la ministre a déclaré: « Nous sommes persuadés qu'elle est le premier pas vers l'interdiction mondiale du clonage ». Cet objectif est « nécessaire », selon Mme Bulmahn, qui estime qu'une interdiction bornée à 10 ou 15 pays n'a « pas de sens ».

Deux tiers des pays dans le monde sont opposés à une interdiction du clonage humain reproductif et de nombreuses recherches dans ce sens sont en cours et « ne peuvent plus être annulées », a déploré la ministre.

D'autres voix, de plus en plus nombreuses, se sont élevées en Allemagne pour protester contre le clonage humain reproductif. Vendredi, l'association des chercheurs scientifiques allemands (DFG) avait indiqué ne pas croire à la naissance d'un bébé obtenu par clonage, et qu'en cas de réussite, il s'agirait d'un acte « complètement irresponsable ».

EN BREF

Un souvenir de grand-mère

(PC) — Une octogénaire albertaine, décédée récemment, sera immortalisée de façon inusitée: ses cendres seront incorporées à un diamant synthétique monté sur une bague en or. Selon le fournisseur, il s'agit d'une première, mais pas d'une dernière. « D'autres maisons ont reçu des commandes mais c'est la première fois qu'on fabrique un diamant synthétique de ce genre », a indiqué Brian Crawford, président de la maison funéraire Fountain Garden, d'Edmonton. Les cendres de la défunte ont été distillées, pour donner un échantillon de trois grammes, puis expédiées en Italie, où une société de joaillerie

chauffera à haute température les restes humains pour les incorporer ensuite dans du carbone utilisé pour la fabrication de diamant synthétique, a expliqué M. Crawford. « Il s'agit d'un diamant de grande qualité issu d'un procédé qui reproduit les forces de la nature. » Le diamant d'un quart de carat qui contient l'essence de la grand-mère défunte coûtera à la famille un peu plus de 3000 \$, une bonne affaire, selon M. Crawford. « Il en coûte en moyenne 10 000 \$ pour enterrer quelqu'un dans un cercueil, et on peut le voir quelques heures seulement au salon funéraire. Ce bijou restera dans la famille pour toujours. » Selon l'entrepreneur en pompes funèbres, qui offre aussi le défunt en pendentif, quatre autres commandes ont été reçues.

SERVICE À LA CLIENTÈLE - LE DEVOIR

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi, 30 décembre: 7h30 à 17h30
Mardi, 31 décembre: 7h30 à 12h00 ***
Mercredi, 1er janvier: Fermé
Jeudi, 2 janvier: Fermé
Vendredi, 3 janvier: 7h30 à 16h30

*** Pour être effectives le 3 janvier, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 31 décembre avant 10h00.

LE DEVOIR

C'est le bouquet.

Demain 20 h
Fleur de macadam

Dans le cadre des Florales, Jean-Pierre Ferland et Marie-Hélène Poirier reçoivent Pierre Elliott Trudeau, Ginette Reno, Lise Bissonnette...

Réalisation: François Jobin

18 h **Les Oraliens et Les cent tours de Centour**

De la magie avec deux extraterrestres et un joueur de tours.
Réalisation: Jacques Cholette et Guy Leduc

18 h 30 **Ciné-Cadeau Kirikou et la sorcière**

Un petit garçon tient tête à la méchante sorcière qui terrorise son village africain.

35 ans

Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

650-A RUE CATHART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TEL. 866-5876

Sécurité accrue dans les aéroports

L'ACTSA prend en charge toutes les mesures de protection

À partir du premier janvier 2003, le contrôle des bagages et des passagers lors du préembarquement ne sera plus sous la responsabilité des compagnies aériennes, mais relèvera plutôt de la toute nouvelle Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). De nouveaux appareils de détection des explosifs entreront également en fonction, le premier de l'an, à la fois dans les aéroports canadiens et américains.

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Dès le premier janvier 2003, l'ACTSA prendra notamment en charge toutes les mesures de sécurité avant l'embarquement dans les principaux aéroports du pays. «Pour ce faire, nous avons augmenté de 2200 à 3000 le nombre d'agents de fouille. Leurs salaires ont été haussés et tous les agents ont suivi des formations rigoureuses pour remplir leurs fonctions», a expliqué le président de l'ACTSA, Jacques Duchesneau.

L'organisme, créé en février dernier pour lutter contre le terrorisme dans la foulée des attentats du 11 septembre est entre autres responsable de la certification des entreprises et des agents chargés des contrôles des bagages et des personnes.

«Depuis avril dernier, nous remboursions déjà les frais assumés par les compagnies aériennes pour les mesures de sécurité. Nous en assumons maintenant l'entière responsabilité», a noté le président Jacques Duchesneau, qui avait auparavant brigué la mairie de Montréal.

Nouveau système de détection

L'ACTSA a procédé à l'acquisition de nouveaux équipements pour la détection des explosifs, pour une valeur de 100 millions de dollars. Au total, l'ancien chef de police estime qu'un milliard de dollars sera investi en cinq ans pour doter les aéroports d'équipements de contrôle des bagages et des passagers. Le budget total de l'ACTSA s'élève à 1,9 milliard sur cinq ans.

Les nouveaux équipements entreront en fonction dès jeudi dans tous les aéroports du pays. Le nouveau système permettra de détecter les substances chimiques explosives. Les nouveaux équipements pourraient cependant endommager les pellicules photographiques. L'ACTSA recommande donc aux passagers de les prendre avec eux dans l'avion, plutôt que de les glisser dans leurs bagages.

L'organisme fédéral gère également la passation de contrats pour la présence de policiers armés à bord des avions, une mesure qui concerne notamment tous les vols à destination de l'aéroport national américain Reagan, à Washington.

Le président de l'ACTSA précise que l'organisme travaille actuellement à élaborer un système de laissez-passer nationaux pour le personnel qui travaille dans les aéroports. «On va émettre des cartes d'employés qui comportent des mesures d'identification biométriques», a précisé l'ancien chef de police.

Sécurité renforcée aux États-Unis

Les aéroports américains ne sont pas en reste. Là aussi, de nouvelles mesures antiterroristes entrent en vigueur en ce début d'année 2003. La nouvelle procédure risque de mettre de mettre la patience des passagers à rude épreuve.

Tous les bagages enregistrés transitant dans les 429 aéroports des États-Unis devront désormais être inspectés et passer dans des machines à détection d'explosifs avant d'être mis en soute. Tous les bagages déclenchant une alarme ou comportant des objets suspects feront l'objet d'une fouille manuelle.

Plus d'un milliard de sacs, valises ou autres bagages transitent chaque année dans les aéroports américains, et les experts estiment que jusqu'à 10% seront ouverts et fouillés, avec le risque que ces nouvelles mesures de sécurité ne compliquent et ne ralentissent les procédures d'embarquement et portent atteinte à la vie privée des passagers. Ces règles s'appliquent tant aux passagers des vols intérieurs qu'à ceux en provenance de l'étranger et qui doivent poursuivre leur voyage après une correspondance. Elles s'appliqueront aussi aux passagers quittant le territoire.

L'Administration de la sécurité des transports (TSA), agence fédérale qui a progressivement pris en charge la sécurité des aéroports depuis les attentats du 11 septembre, estime que les nouvelles mesures ne devraient pas trop ralentir les passagers.

«Nous n'avons pas l'intention de conduire au chaos. Ce n'est pas notre but», explique une porte-parole de la TSA Heather Rosenker.

Le président de l'association Airports Council International-North America estime cependant les voyageurs doivent s'attendre à des files d'attente plus longues aux comptoirs d'enregistrement. «Cela ne va pas être beau», estime David Plevin.

Et ces nouvelles mesures de sécurité ont aussi leur coût. Le prix des 5700 machines à détection pour les bagages a été estimé à 1,3 milliard de dollars.

Avec l'AFP

Les locataires appréhendent des hausses importantes

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Quelques jours avant la période des avis de modifications de baux, qui débute le premier janvier, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) craint une autre flambée du coût des logements. «En 2002, un trois et demi coûtait 10,3% plus cher qu'en 2000. On s'inquiète pour l'année qui s'en vient, puisque l'Association des propriétaires a invité ses membres à ne pas se gêner pour augmenter les loyers», a expliqué hier le porte-parole du RCLALQ, André Trépanier.

Il a rappelé que plusieurs des ménages hébergés par les Services d'urgence de la Ville de Montréal, cet été, avaient quitté leur logement en raison de hausses de loyers. «Les gens ne savaient pas qu'ils pouvaient refuser une hausse. Pourtant, le Code civil prévoit que les avis de modification de bail doivent informer les locataires qu'ils peuvent exercer leur droit de refus dans un délai de trente jours», a expliqué M. Trépanier en demandant que la Régie du logement s'emploie à faire respecter le Code civil et à informer les locataires de leur droit de refus.

Le Regroupement a aussi pressé la Régie de renoncer à son projet d'alléger le contrôle du coût des loyers. «Ce n'est pas acceptable dans un contexte où les loyers augmentent déjà beaucoup plus que les indices prévus», a déclaré André Trépanier. La Régie du logement jonglait l'automne dernier avec l'idée de permettre de plus importantes augmentations de loyers lorsque le propriétaire procède à des travaux majeurs. La Régie doit publier, à la mi-janvier, la version 2003 de l'indice des hausses de loyer qui permet de juger si une hausse est abusive ou non.

Le groupe représentant les associations de locataires a aussi demandé que les baux soient obligatoirement déposés à la Régie du logement pour que les nouveaux locataires puissent être informés du montant payé par leurs prédécesseurs. «Il est pratiquement impossible de contester le coût de son loyer lorsqu'on n'a pas accès aux baux précédents. Pourtant, on peut aisément s'informer de la facture d'Hydro-Québec», a noté M. Trépanier.

Le RCLALQ aimerait également que le gouvernement permette aux locataires d'exiger des baisses de loyers lorsque les frais du propriétaire diminuent. «Quand le propriétaire fait face à de nouveaux coûts, le loyer augmente, mais quand les coûts de chauffage ou les taxes baissent, le loyer ne suit pas. Le gouvernement du Québec avait déposé en projet de loi au printemps dernier en ce sens, mais il n'a jamais été adopté», a fait remarquer le responsable des dossiers politiques au RCLALQ.

Les propriétaires disposent de trois mois pour annoncer des modifications aux conditions du bail. «Nous invitons les locataires à se renseigner auprès d'un comité logement avant d'accepter une hausse. Il ne faut pas se gêner aussi pour refuser une augmentation abusive», a déclaré hier le porte-parole du RCLALQ. Il conseille également aux familles qui comptent déménager de renouveler tout de même leur bail en attendant d'avoir trouvé un nouveau logement, quitte à céder leur bail par la suite.

Il a été impossible de joindre la Régie du logement hier pour obtenir des commentaires.

EN BREF

Entente de principe avec les croupiers

(Le Devoir) — La grève, prévue pour le 31 décembre, est évitée au Casino de Montréal. Lors d'un conseil hier après-midi, le Syndicat a décidé de recommander l'adoption de la dernière offre de l'employeur. Les 850 croupiers du Casino de Montréal se prononceront donc en assemblée générale, à la mi-janvier, sur la proposition de convention collective. Les membres du syndicat des croupiers du Casino de Montréal (SCFP-FTQ) s'étaient prononcés, le 24 septembre dernier, en faveur d'une grève générale pouvant être déclenchée dès aujourd'hui, dans une proportion de 97%. Les principaux points en litige concernaient les horaires de travail, la formation et le mécanisme de répartition des pourboires, alors que le casino prélève 6,50 \$ l'heure sur les pourboires. Les détails de l'entente seront connus après l'assemblée générale.



Des employés s'affairaient hier à installer la traditionnelle boule de cristal que l'on fait descendre à Times Square pour marquer le passage à la nouvelle année.

New York sous haute surveillance

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les fêtes du nouvel an à New York, et notamment à Times Square, feront l'objet de mesures de sécurité de grande envergure impliquant des tireurs d'élite, des policiers en civil et des artificiers, a annoncé hier le maire de la ville, Michael Bloomberg.

«Certains personnes vont être dérangées, d'autres vont être ennuyées. Mais c'est le prix à payer quand on vit dans un monde dangereux», a déclaré le maire à la presse.

Bien qu'aucune menace particulière n'ait été enregistrée concernant une éventuelle attaque terroriste, le chef de la police Ray Kelly a affirmé que les forces de l'ordre prendraient toutes les précautions. «Certains mesures seront visibles, d'autres non», a-t-il dit, ajoutant que «plusieurs centaines» de policiers en civil seraient déployés à Times Square, le carrefour de Manhattan, épicentre des célébrations, et dans d'autres quartiers de la ville.

Times Square sera fermé à la circulation. Les sacs à dos et l'alcool y seront interdits.

À Times Square, le maire et son invité d'honneur, l'acteur tétaplégique Christopher Reeve, appuieront à minuit sur le bouton qui fera descendre la traditionnelle boule de cristal qui marque le passage à la nouvelle année.

Les clandestins

Par ailleurs, la gendarmerie royale du Canada s'est refusée hier à confirmer que cinq hommes de type proche-oriental, recherchés par le FBI, avaient pénétré illégalement aux États-Unis depuis le Canada.

«Je refuse de spéculer à ce stade», a déclaré un porte-parole de la gendarmerie royale du Canada Paul Marsh.

«D'après ce que je sais, le FBI a dit qu'ils étaient entrés par la route aux États-Unis», a-t-il ajouté, tout en notant que les autorités canadiennes «étaient au courant de la situation avant que le FBI ne publie un communiqué de presse».

Le Canada et le Mexique sont les deux pays à partager une frontière terrestre avec les États-Unis.

Photos à l'appui, le FBI a demandé dimanche l'aide du public pour tenter de retrouver cinq hommes originaires du Proche-Orient, âgés de 19 à 33 ans, qui auraient pénétré sur le territoire américain la veille de Noël.

Selon certaines informations, ils auraient traversé clandestinement par la route la frontière avec le Canada, probablement depuis l'Ontario.

«Bien que le FBI ne possède aucune information particulière liant ces personnes à d'éventuelles activités terroristes, [il] pourrait [les] localiser et [les] interroger», a indiqué le FBI dans un communiqué.

Mission européenne à destination de la comète de Wirtanen

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le compte à rebours est enclenché pour la mission européenne Rosetta qui prévoit de lancer le 12 janvier prochain un vaisseau spatial en direction de la comète Wirtanen et d'y faire atterrir un robot. Une première dans l'exploration de notre système solaire, car, jusqu'à aujourd'hui, tous les engins qui ont voyagé dans l'espace intersidéral n'ont fait qu'effleurer du regard ces «icebergs cosmiques» à la chevelure caractéristique, que sont les comètes.

Les préparatifs du lancement de Rosetta vont bon train malgré l'enquête qui se poursuit pour élucider la cause de l'explosion plus tôt en décembre de la fusée Ariane 5. Rosetta devant être propulsée dans l'espace à l'aide d'une fusée comparable.

Rosetta s'envolera donc pour un voyage de neuf ans au cours duquel elle devrait atteindre la comète Wirtanen, découverte en 1948 par Carl Wirtanen de l'Observatoire Lick en Californie, et qui se déplace entre les orbites de Jupiter et de la Terre. Il s'agira de la destination la plus éloignée atteinte par un vaisseau spatial alimenté strictement par l'énergie solaire. La sonde contournera deux fois la Terre et une fois la planète Mars afin d'accumuler suffisamment d'énergie pour rejoindre la comète au moment où elle se trouvera dans les régions les plus froides et les plus sombres du système solaire.

Novembre 2011

Lorsque le vaisseau spatial pénétrera dans l'orbite de la comète — en novembre 2011 probablement —, il lâchera un robot qui devrait se poser à la surface du cœur glacé de l'astre. Les comètes sont en effet formées d'un noyau de quelques kilomètres de diamètre constitué de glace enrobée d'une croûte sombre autour de laquelle flotte un nuage de gaz et de poussières.

Équipé d'un microscope, le robot devrait scruter les détails de la surface du noyau. «Étant donné la petite taille du noyau de la comète, sa force gravité sera extrêmement faible. Pour cette raison, il s'agira davantage d'un amarrage que d'un atterrissage pour le robot», a expliqué à la BBC Geraint Jones du département de physique spatiale et atmosphérique du Collège Impérial de Londres. Ce genre de manœuvre n'a déjà été tentée qu'une seule fois, soit lorsque le vaisseau Near de la NASA s'est posé sur l'astéroïde Eros. Or Eros est un astre beaucoup plus gros, et, de ce fait, exerce une plus grande force d'attraction. De plus, personne ne sait vraiment à quoi ressemble le cœur d'une comète. Est-il mou, constitué de glace solide ou couvert de gadoue? La mission européenne devrait clore le débat qui fait rage parmi les scientifiques.

Le vaisseau quant à lui continuera pendant une année complète à poursuivre la comète alors qu'elle foncera vers le Soleil à la vitesse de 135 000 kilomètres par heure. Grâce à des instruments embarqués à son bord, Rosetta étudiera les particules de gaz et de poussières qui enveloppent le noyau de la comète et qui composent sa queue, cette traînée caractéristique longue de plus de 10 millions de kilomètres. Elle mesurera la composition chimique des gaz qui s'échappent des glaces de son noyau alors qu'elles s'évaporent sous l'effet de la chaleur du Soleil.

«Si nous connaissons la composition des comètes, nous connaissons la constitution du nuage de gaz et de poussières à partir duquel se sont formées toutes les planètes du système solaire», a précisé Geraint Jones. Alors que la matière dont sont constituées la Terre et les autres planètes s'est altérée au cours du temps par des processus géologiques, biologiques et chimiques, celle des astéroïdes et les comètes a conservé sa forme primitive. C'est pourquoi les scientifiques s'intéressent tant aux comètes qui représentent de véritables vestiges du processus de formation du système solaire qui a eu lieu il y a 4,5 milliards d'années.

La mission européenne qui doit prendre son envol sous peu doit son nom à la fameuse «pierre de Rosette» datant du IIe siècle avant J.-C. et dont les inscriptions ont permis de percer les secrets de l'écriture égyptienne ancienne. Les scientifiques espèrent que la mission Rosetta permettra à son tour d'élucider la grande histoire de notre système solaire.

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'An 1 de la fusion

Longueuillois, moi?

L'opposition aux fusions a beau avoir diminué sur la Rive-Sud, le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville reste à développer. Surtout à Saint-Lambert!

Elle a failli s'appeler LeMoine. Il a même été question qu'on la baptise Viger-sur-Rive. Mais c'est finalement le nom de Longueuil qui, au bout du compte, l'a emporté pour désigner la nouvelle ville issue des fusions de huit municipalités de la Rive-Sud. À l'occasion d'une série d'articles sur les fusions municipales, qui fêteront demain leur premier anniversaire, *Le Devoir* trace le portrait de cette nouvelle ville.

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

La première année d'existence de la nouvelle Ville de Longueuil n'a pas réussi à étouffer les récriminations de ceux qui s'opposaient aux fusions municipales. L'augmentation de taxes en 2003 dans quatre anciennes municipalités de la Rive-Sud n'aura vraisemblablement pas d'effet calmant auprès des antifusionnistes, qui refusent toujours de se taire.

«C'est une peine d'amour qui prend du temps à disparaître», affirme Marc-André Croteau, conseiller indépendant dans l'arrondissement de Saint-Lambert. «Il y a énormément de gens qui sont aigris. Ils n'ont pas oublié et n'oublieront jamais.»

Celui qui parle s'était d'abord joint à l'équipe du futur maire Jacques Olivier avant de décider de siéger à titre d'indépendant quand les libéraux de Jean Charrest ont promis aux municipalités réfractaires d'engager un processus de défusion une fois élus.

Saint-Lambert demeure le principal bastion des opposants aux fusions. À chaque conseil d'arrondissement, les représentants de la Coalition antifusion reviennent à la charge, sans relâche. Le maire Jacques Olivier continue de croire qu'il s'agit d'un mouvement isolé. «Ils parlent fort. À Saint-Lambert, il y a des gens qui croyaient qu'on était en train de leur enlever leur pays. On a tenté de leur expliquer. Je pense que ce sentiment antifusion se résorbe, même à Saint-Lambert. De toute façon, ils se trompent de palier de gouvernement pour aller s'exprimer. Ce n'est pas la Ville qui va décider d'une défusion.»

Avant l'élection de novembre 2001, 54 % de la population de la Rive-Sud s'était exprimé contre les fusions, mais ce taux avait chuté à 41 % six mois plus tard, rappelle M. Olivier. «Je pense sincèrement que la réaction du début, et qui persiste dans certains endroits, a été provo-

quée par la façon dont les fusions ont été faites. Quand on brusque les gens et qu'on ne prend pas le temps d'expliquer les choses, les gens sont réfractaires», dit-il.

Conseils d'arrondissement peu populaires

La réorganisation municipale a toutefois eu un effet dévastateur sur la participation des citoyens aux réunions des conseils dans les arrondissements. «Sauf à Saint-Lambert, les conseils d'arrondissement sont morts quand il n'y a pas de gros dossier à l'ordre du jour», constate Ginette Perron, rédactrice en chef du *Courrier du Sud*. «À Saint-Hubert notamment, il y avait de l'activité à ces assemblées autrefois et les gens se déplaçaient pour y assister, mais ils ont perdu intérêt.»

Comme bien d'autres, Marc Lachance, chef de l'opposition, a remarqué ce phénomène dans plusieurs arrondissements. Il a vu, certains soirs, des gens se lever en bloc et quitter la salle immédiatement après la période de questions, qui précède des délibérations des élus. En règle générale, dit-il, il ne reste que trois ou quatre personnes dans la salle, une dizaine dans certains cas. «C'est très inquiétant quand on pense que l'arrondissement du Vieux-Longueuil compte une population de 130 000 personnes et qu'il n'y en a que dix dans la salle.»

Les gens s'imaginent que tout se passe dans la grande ville, poursuit-il, et ils n'ont pas tout à fait tort puisque bon nombre de résolutions adoptées aux conseils d'arrondissement doivent ensuite être soumises à l'assemblée du conseil municipal. «Les gens ne semblent pas comprendre tout à fait la transition. Le conseil municipal est aussi important que le conseil d'arrondissement même si c'est différent.»

De son côté, le maire Olivier reconnaît qu'il faudra apporter des correctifs pour contrer ce phénomène. «Il faut conserver la saveur locale. Il faut démontrer que nous sommes capables de devenir une grande ville sans enlever l'identité de chacun des arrondissements», dit-il. Une révision du cadre législatif du partage des pouvoirs entre la ville centrale et les arrondissements sera nécessaire, croit-il. «On est dans un droit municipal nouveau», ajoute-t-il.

Le coût des fusions

À court terme, Longueuil ne pourra réaliser les économies d'échelle que devaient engendrer les fusions. La réforme a coûté plus de 20 millions à la Ville, a annoncé le maire lors du dévoilement du budget le 3 décembre dernier. Le budget de la nouvelle Ville prévoit aussi, pour 2003, une augmentation des dépenses de 5,4 %. L'administration estime que le dé-

doublement du personnel, équivalant à une quarantaine de postes, coûtera 3,5 millions. Elle devra aussi procéder à l'harmonisation des 34 conventions collectives sans augmentation de coûts, comme le prévoit la Loi. Le maire Olivier se demande bien comment la Ville y parviendra. «Il y a des gens qui rêvaient quelque part», commente-t-il.

Une hausse de taxes de 5 % est aussi prévue dans quatre arrondissements, soit Saint-Bruno, Saint-Lambert, Boucherville et Brossard. En revanche, les taxes baisseront de 1 % dans les arrondissements du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert alors qu'elles seront gelées dans LeMoine et Greenfield Park. «60 % de la population de la nouvelle ville a vu diminuer ses taxes. Et à l'exception de Saint-Lambert, les autres villes paient moins de taxes qu'ils n'en payaient en 1999», fait valoir le maire.

L'opposition, dirigée par Marc Lachance, a voté en faveur de ce budget inflationniste, mais elle s'inquiète de la tendance qui s'en dégage. «En 2002, quatre villes augmentaient mais les diminutions étaient beaucoup plus importantes avec une moyenne de 2,8 %. Si la tendance se maintient, on s'en va tous vers des augmentations», conclut-il.

Une administration controversée

Le maire Jacques Olivier a accédé au pouvoir lors des élections de novembre 2001 en défaisant sa rivale Marguerite Pearson Richard et en faisant élire 37 de ses 42 candidats. Dès les premiers mois, l'octroi de contrats importants accordés à des proches du maire a soulevé la controverse autour de la nouvelle administration.

En mars, à la suite d'un appel d'offres, celle-ci a confié un contrat de communications de 1,3 million au groupe Everest, dirigé par Claude Boulay, un ami du maire. De même, elle a accordé à la firme d'avocats Mongrain, McClure Gibeau un contrat d'une valeur de 1,3 million pour les services de quatre avocats. A suivi, en avril, le contrat de 4,7 millions à un consortium d'ingénieurs dont plusieurs actionnaires avaient participé à la campagne de financement de Jacques Olivier.

Marc Lachance voit dans ces décisions une forme de privatisation de l'appareil municipal. Mais l'opposition, composée de trois conseillers, a fort à faire pour s'imposer contre l'équipe du maire, d'autant plus qu'elle ne dispose que d'un budget fort limité. Au fil des mois, elle a dû essuyer les critiques de ceux qui la trouvent trop timide.

«C'est sûr que ça paraît bien de faire des critiques, d'être frondeur et d'élever la voix. Nous préférons toutefois

faire une opposition où on pense à ce qu'on dit d'avance. Avant de déclencher une guérrerie, on veut être certain de ce qu'on avance», se défend Marc Lachance.

En mars dernier, comme le maire n'avait pas accordé de droit de parole à l'opposition lors des séances du conseil municipal, Marc Lachance a pris les grands moyens et s'est inscrit à la période de questions du public. Ce soir-là, Jacques Olivier n'a eu d'autre choix que de modifier les règles du jeu afin de donner la parole aux membres de l'opposition.

«L'opposition est débordée par la tâche», signale de son côté Maurice Giroux, journaliste à la station de radio CHAA-FM.

La marge de manœuvre de l'opposition est réduite par la difficulté qu'elle rencontre à obtenir les documents qu'elle réclame de l'administration, convient Ginette Perron, du *Courrier du Sud*. Le jour du budget notamment, les membres de l'opposition ont reçu les documents le matin même, en même temps que les journalistes, et sans avoir pu en faire une étude approfondie, ils ont dû l'adopter le soir lors de l'assemblée spéciale du conseil.

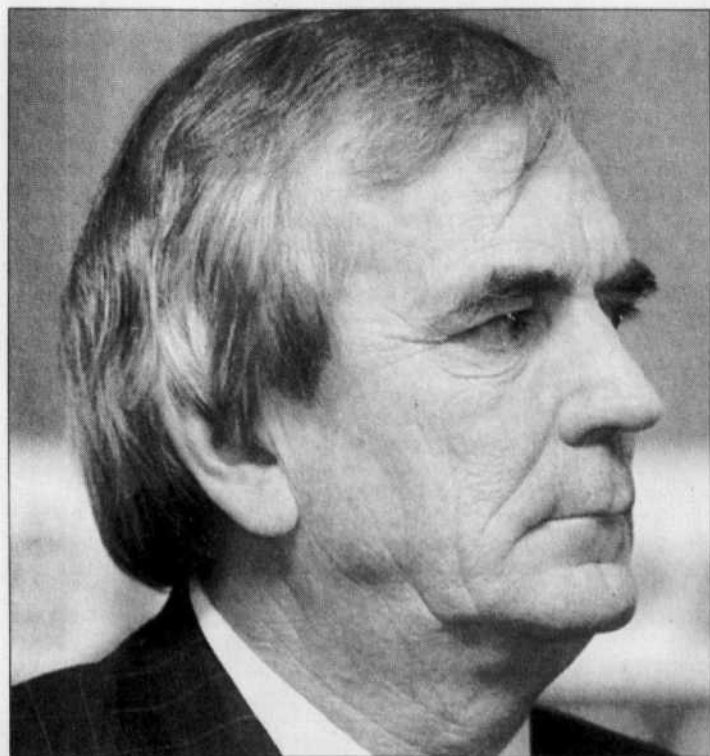
Un contrepoint à Montréal

Malgré les coûts élevés des fusions et le mécontentement dans plusieurs arrondissements, notamment dans Saint-Lambert et Boucherville, Marc Lachance croit que les fusions ont été une bonne chose pour la Rive-Sud. «Je pense qu'il y a un partage à faire. Il faut que les gens acceptent ça.»

De son côté, le maire Olivier convient que son administration n'a pas réussi à susciter un sentiment d'appartenance à la nouvelle ville au cours de la première année. Mais les fusions ont permis de faire contrepoint à la Ville de Montréal, et il trouve même des vertus à la création de la Commission métropolitaine de Montréal, qu'il avait tant dénigrée lors de sa campagne électorale.

À lire vendredi

Notre série sur le bilan de l'An 1 des fusions se poursuivra vendredi. *Le Devoir* se penchera alors sur la nouvelle Ville de Québec, formée des 13 anciennes municipalités de la Communauté urbaine de Québec. La fusion n'a pas peut-être tenu ses promesses pour le moment, avec l'absence presque totale d'économies d'échelle et la hausse quasi généralisée des taxes, mais la deuxième ville la plus peuplée de la province risque bien de tirer son épingle du jeu au chapitre du développement économique, grâce à la fin des guerres de clochers.



ARCHIVES LE DEVOIR

«J'ai 58 ans et je ne changerai pas», dit le maire Jacques Olivier.

Attention! Matière explosive. Manipuler avec soin.

Jacques Olivier, maire de Longueuil, n'a pas mis longtemps à montrer ses couleurs. Quand un journaliste lui a demandé, en mars dernier, de commenter les liens d'amitié qu'il entretenait avec le président du groupe Everest, Claude Boulay, à qui l'administration venait d'accorder un contrat de 1,3 million, Jacques Olivier a lancé: «Ce n'est pas de vos affaires.»

Le maire n'y va pas par quatre chemins quand une question lui déplaît. Un mois après cet événement, à l'occasion d'un dîner de la Chambre de commerce, il s'est amendé, attribuant sa réaction à son franc-parler.

«Il faudrait qu'il s'excuse une fois par mois», affirme Maurice Giroux, journaliste à la station de radio CHAA-FM.

«Sa bête noire, c'étaient les jour-

nalistes», rappelle Ginette Perron, rédactrice en chef du *Courrier du Sud*. «Il peut paraître arrogant, mais je trouve qu'il s'est amélioré. Il apprend», croit-elle.

Mais le principal intéressé ne se semble pas si disposé à se corriger. S'il a rabroué des journalistes, c'est qu'il jugeait le ton de leurs questions agressif: «Je considère encore que j'ai la liberté de répondre ou de ne pas répondre à une question qui est agressive. J'ai répondu à quelqu'un d'aller voir ailleurs et je vais le refaire s'ils sont encore agressifs. [...] J'ai été fait de même. J'ai 58 ans et je ne changerai pas», tranche-t-il.

Député libéral fédéral de 1972 à 1984, devenu concessionnaire automobile, Jacques Olivier a accédé à la mairie en novembre 2001, à la tête du Parti municipal Rive-Sud.

M. Olivier a entrepris sa campagne électorale en s'entourant d'ex-maires des municipalités de la Rive-Sud, comme Francine Gadbois, de Boucherville, ou Claude Gladu, de l'ex-Longueuil. Maintenant installé au pouvoir, Jacques Olivier a des dettes envers ses alliés, croit Maurice Giroux. «M. Olivier a été fait "king". Il ne serait pas là si M. Gladu, ex-maire de l'ancienne Ville de Longueuil et resté très populaire, ne lui avait pas dit oui, tout comme les ex-maires de Saint-Lambert et Saint-Hubert. C'est un roi couronné par les élus, pas par la population. Il est donc obligé de tenir compte de ses "I owe you" quand il s'agit des arrondissements.»

Jacques Olivier va être jusqu'à dire que «sans être trop partisan, on est chanceux que notre

parti contrôle l'ensemble des arrondissements, d'être majoritaires partout, ce qui nous permet d'équilibrer les dotations», explique-t-il, convaincu que la présence d'une majorité de membres de l'opposition dans un arrondissement pourraient créer des injustices.

De son côté, l'opposition s'habitue difficilement au style et au caractère du maire. «Des qu'on élève le ton, c'est la guérrerie», commente Marc Lachance, chef de l'opposition. «C'est le petit roi. On ne change pas le caractère de quelqu'un à son âge, on change plutôt la personne. Il dit lui-même qu'il est fait comme ça. Si c'est le cas, nous, nous ne sommes pas obligés de l'accepter. Qu'il prenne sa douche trois fois le matin pour refroidir.»

Jeanne Corriveau

LE DEVOIR

LE MONDE

TERRORISME

La police française arrête un bagagiste à Roissy

RÉMY BELLON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Un Français d'origine algérienne, qui travaillait comme bagagiste de l'aéroport parisien de Roissy a été arrêté samedi en possession d'armes et d'explosifs cachés dans son véhicule, constituant un engin «prêt à l'emploi», a-t-on appris hier de source proche de l'enquête.

Abderazak Besseghir, âgé de 27 ans, a été interpellé à l'aéroport samedi, alors qu'il regagnait son véhicule. Dans sa voiture, les policiers ont trouvé un pistolet automatique, un pistolet mitrailleur, cinq pains de plastique, deux détonateurs et une mèche lente.

La thèse de la préparation d'un attentat était «sérieusement envisagée» par la police, qui n'écartait toutefois pas totalement d'autres hypothèses, notamment celle du banditisme.

Les armes de Abderazak Besseghir ont été découvertes par hasard. Un militaire de passage à l'aéroport avait été intrigué, samedi matin, de le voir manipuler ce qui ressemblait à la culasse d'une arme et avait prévenu la police des frontières, qui l'a interpellé à la fin de son service.

Une perquisition a été menée à son domicile à Bondy, en banlieue parisienne. Son père, ses deux frères et un ami de la famille ont été interpellés et étaient eux aussi placés en garde à vue.

Motivations inconnues

Les enquêteurs n'avaient pas pu établir hier les motivations de l'homme, qui s'est borné à évoquer au cours de sa garde à vue une vengeance familiale, restant par ailleurs quasiment muet. Il n'était connu de la police que pour une «simple affaire de droit commun», une dégradation de biens publics en région parisienne, en 1997, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Il était inconnu des services de renseignement et donc pas répertorié comme pouvant être proche de milieux islamistes. Mais la découverte, lors des perquisitions, d'une «documentation pouvant être de caractère islamiste», ainsi que la possession d'explosifs, ont amené la section antiterroriste à se saisir de l'enquête.

L'employé, qui manipulait de nombreux bagages de voyageurs, était muni d'un badge officiel lui donnant accès à de nombreux endroits de l'aéroport, ont observé les enquêteurs.

Plusieurs dizaines d'employés de l'aéroport de Roissy se sont vu récemment retirer leur badge d'accès en zone réservée, parce qu'ils avaient des antécédents judiciaires ou pouvaient avoir des relations avec les milieux islamistes. De nombreuses falsifications avaient aussi été découvertes. Quelque 80 000 badges ont été vérifiés cette année.

Mesures renforcées

Les autorités françaises ont intensifié leurs investigations dans les milieux islamistes et arrêté mi-décembre neuf islamistes présumés d'origine algérienne. Ils sont accusés d'avoir préparé un attentat en France.

Les mesures de sécurité ont été particulièrement renforcées dans les aéroports depuis l'attaque du 11 septembre 2001, plus particulièrement après la tentative du Britannique Richard Reid de faire sauter en vol un avion reliant Paris à Miami, en décembre 2001.

Une récente enquête des Aéroports de Paris (ADP), société de gestion des aéroports parisiens, a fait état de déficiences dans la sécurité des deux aéroports, Roissy et Orly.

CORÉE DU NORD

Washington souffle le froid, Moscou le chaud

Crawford (AFP) — La poursuite de son programme nucléaire va coûter cher à la Corée du Nord en termes d'aide internationale, a affirmé hier la présidence américaine. «Aussi longtemps qu'elle poursuivra son programme actuel, la Corée du Nord va continuer à payer un prix sérieux» sur le plan international, a déclaré le porte-parole adjoint de la présidence, Scott McClellan. Les dernières actions prises par Pyongyang dans ce domaine vont «continuer à isoler de la communauté internationale», a-t-il ajouté.

Dimanche, le secrétaire d'État américain Colin Powell avait indiqué que Washington entendait répondre à Pyongyang par des mesures non militaires.

La Corée du Nord a été largement condamnée par la communauté internationale pour avoir réactivé son programme nucléaire militaire depuis deux semaines. «Le monde entier est prêt à aider la Corée du Nord, mais elle n'en recueillera aucun des bénéfices et n'aura pas d'aide tant qu'elle ne changera pas son cap actuel», a ajouté Scott McClellan au Texas où le président George W. Bush passe les fêtes de fin d'année.

Il a écarté les critiques de Moscou et de Séoul à l'égard de la ligne dure adoptée par Washington en soulignant que c'était la Corée du Nord qui avait fait le choix de s'isoler de la communauté internationale par ses actions et que les Etats-Unis continueraient «à consulter et à travailler avec nos amis et nos alliés».

Moscou pour le dialogue

La Russie a critiqué hier les tentatives d'isoler la Corée du Nord malgré les inquiétudes nées de la reprise par Pyongyang de son programme nucléaire, et prôné le dialogue en cherchant à s'affirmer dans son rôle d'interlocuteur privilégié du dernier régime stalinien de la planète.

Un conseiller du chef de la diplomatie russe chargé de la sécurité et du désarmement, Mikhaïl Lyssenko, a affirmé qu'il n'y avait pour le moment «aucun élément prouvant que la Corée du Nord ait réellement construit le moindre engin nucléaire».

Cependant, le ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov s'est rangé aux craintes de la communauté internationale selon lesquelles Pyongyang chercherait à développer des armes nucléaires.

Et il a souligné «le regret» avec lequel Moscou considérait la décision nord-coréenne «d'expulser les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique» (AIEA) et de relancer son complexe nucléaire «hors de tout contrôle».

Toutefois, alors que selon des informations de la presse américaine, Washington a préparé une série de mesures politiques et financières pour forcer la Corée du Nord à renoncer à ses projets atomiques, M. Ivanov a affirmé que «les tentatives d'isoler la Corée du Nord ne peuvent qu'accentuer l'escalade de la tension» et vont à l'encontre de la stabilité régionale et internationale.

EN BREF

Kenya: Kibaki a été élu avec 63 % des voix

(AFP) — Le nouveau président du Kenya Mwai Kibaki, qui a prêté serment hier, a obtenu 62,9 % des voix à l'élection présidentielle de vendredi, selon les derniers résultats, quasiment complets, publiés hier par la Commission électorale du Kenya. Selon les derniers résultats portant sur 5,7 millions de votes, M. Kibaki obtient 3,641 millions de voix, soit 62,9 %. Uhuru Kenyatta, candidat de l'Union africaine du Kenya (Kanu, au pouvoir depuis l'indépendance en 1963), obtient 1,797 millions de voix, soit 31,07 %, les autres candidats se partageant le reste. Les partisans du nouveau président, dont cet homme juché dans un poteau, n'ont pas manqué de célébrer la victoire de leur favori.

Israël: un député arabe ne pourra se présenter

Jérusalem (AFP) — La commission électorale du parlement israélien a interdit hier au député arabe israélien Ahmed Tibi de se présenter aux prochaines législatives du 28 janvier, a-t-on appris de sources parlementaires. Cette décision a été prise par 21 voix contre 18 et 3 abstentions en raison du «soutien apporté par Ahmed Tibi à des organisations terroristes qui commettent des attentats anti-israéliens», a-t-on ajouté de mêmes sources. M. Tibi, élu

sur la liste du Mouvement arabe pour le changement, a annoncé son intention de faire appel de cette sanction auprès de la Cour suprême, qui peut l'annuler. La décision devrait être prise jeudi. «C'est une décision scandaleuse qui va empêcher un authentique représentant de la communauté arabe de se présenter alors qu'hier cette même commission électorale a autorisé à un raciste anti-démocratique d'être candidat», a affirmé M. Tibi à la télévision publique.

Attentat de Grozny: le bilan atteint 83 morts

Moscou (AFP) — Le bilan de l'attentat de vendredi dernier à Grozny a atteint 83 morts, plusieurs victimes étant décédées à l'hôpital, a annoncé la chaîne de télévision russe NTV, citant une source anonyme au sein du gouvernement tchétchène pro-russe. Un autre bilan officieux donné de source analogue quelques heures plus tôt par la Première chaîne a établi le nombre des morts à 80. Le correspondant de la Première à Grozny a précisé que ce bilan risquait de s'aggraver, une quinzaine de blessés graves étant toujours dans un état critique. Le dernier bilan officiel, donné dimanche soir par le Premier ministre tchétchène pro-russe Mikhaïl Babitch, était de 61 morts, tandis que le ministère des Situations d'urgence se bornait lundi soir à citer 50 victimes identifiées, 21 mortes sous les décombres et 29 décédées à l'hôpital, selon Interfax.

YÉMEN

Trois missionnaires américains sont assassinés dans un hôpital

HAMMOUD MOUNASSAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jibla — Trois missionnaires américains dont un médecin ont été tués et un quatrième blessé hier par un extrémiste islamiste dans un hôpital missionnaire à Jibla, au Yémen, dans l'attentat antimissionnaire le plus sanglant dans ce pays depuis l'attaque contre le destroyer USS Cole en octobre 2000.

L'assaillant, armé d'une Kalachnikov, a ouvert le feu sur le personnel médical de l'hôpital baptiste de Jibla, à 170 km au sud de Sanaa, qui tenait sa réunion matinale dans l'aile administrative de l'établissement.

L'agence officielle yéménite Saba a précisé que le directeur de l'hôpital et deux femmes avaient été tués et qu'une quatrième personne, un homme, avait été blessée. Ce dernier a été poursuivi par l'assaillant jusque dans la pharmacie de l'établissement, où il a été grièvement blessé par balles. Il a été admis à l'unité des soins intensifs.

Selon Saba, l'assaillant a pu s'introduire dans l'hôpital en cachant son arme aux gardes qui procédaient à des fouilles à l'entrée.

L'auteur de l'attaque a déclaré faire partie d'une cellule de cinq activistes islamistes chargée d'exécuter cinq opérations, selon des enquêteurs.

Abdel Razzak Al-Kamel a précisé, selon ces sources, que l'une de ces opérations avait été l'assassinat du numéro deux du Parti socialiste yéménite (PSY) Jarallah Omar, tué samedi par un extrémiste du nom de Ali Al-Jarallah.

Saba, citant aussi des enquêteurs, a indiqué que l'extrémiste avait déclaré être un disciple de l'assassin du responsable du PSY. Il a ajouté avoir préparé avec lui l'assassinat de missionnaires américains qu'il a accusés de prosélytisme.

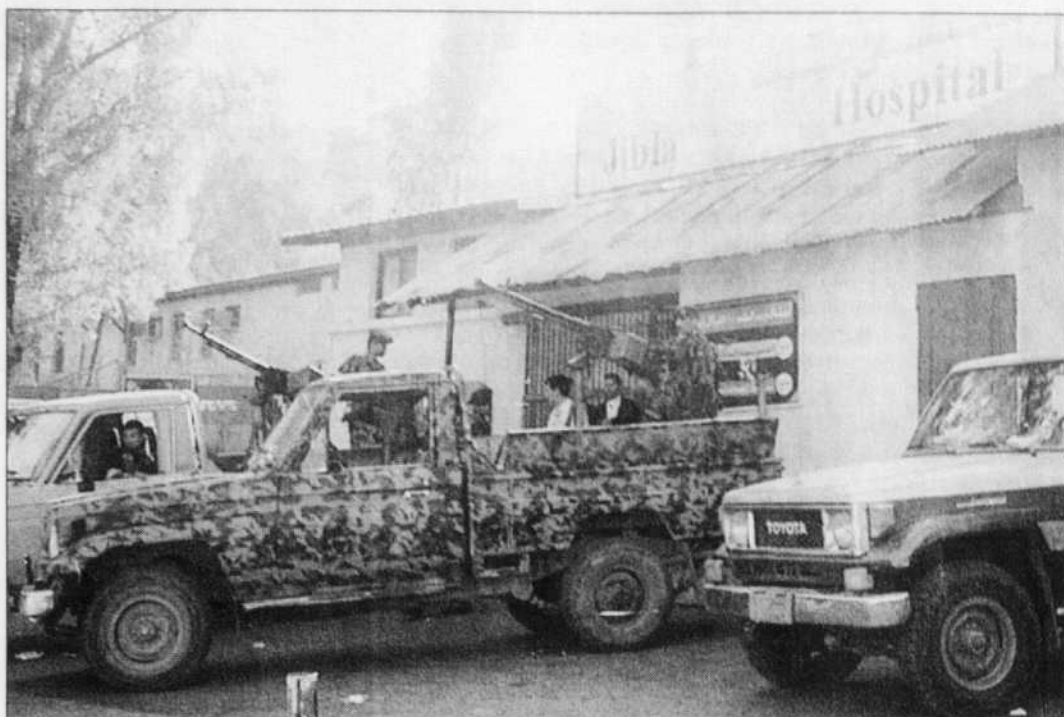
Châtiment

Dans un message de condoléances au président américain George W. Bush, le chef d'Etat yéménite Ali Abdallah Saleh a assuré que l'auteur de l'attentat et ses complices seraient «châtiés».

«Les auteurs de ce crime odieux n'échapperont pas au châtiment et seront punis par la justice pour [que leur cas] serve d'exemple aux autres», écrit le président Saleh dans son message, reproduit par Saba.

L'assaillant, originaire de la province de Damar (90 km au sud de Sanaa), a fréquenté l'université Al-Iman, celle où l'assassin de Jarallah Omar a également étudié.

La Southern Baptist Convention's International



Des policiers gardent l'entrée de l'hôpital baptiste où a eu lieu l'attentat d'hier, au Yémen.

Mission Board, basée à Richmond (Virginie), se préparait à transférer la gestion de l'hôpital, qui compte 77 lits, à une association de charité yéménite. L'hôpital, ouvert en 1967, soigne 40 000 malades par an en moyenne.

Le porte-parole de l'Organisation, Larry Cox, a indiqué dans un communiqué que la mort des trois missionnaires au Yémen, William Koehn (administrateur de l'hôpital), Kathleen Gariety (responsable des achats) et Martha Myers (docteur), avait profondément affecté l'association.

A Sanaa, l'ambassade américaine a condamné l'attaque et appelé le gouvernement yéménite à poursuivre en justice ceux qui en sont responsables et à renforcer la sécurité des citoyens américains.

«Nous condamnons cette attaque contre des citoyens américains», indique un communiqué de la chancellerie, ajoutant que des membres de l'ambassade ont été envoyés sur place pour participer à l'enquête.

«Nous appelons le gouvernement yéménite à traduire en justice les responsables de ce crime», poursuit le texte, conseillant aux ressortissants américains présents au Yémen de renforcer leur sécurité.

Le Yémen, pays d'origine de la famille d'Oussama ben Laden, coopère avec les Etats-Unis dans la lutte antiterroriste. Il a arrêté ces derniers mois plusieurs membres présumés de son réseau terroriste al-Qaïda et a même admis avoir «coopéré» avec Washington pour éliminer six d'entre eux dans une attaque au missile lancée le 3 novembre par un drone américain.

L'attentat suicide contre l'USS Cole dans le port d'Aden (sud) avait fait 17 tués parmi les marins américains et avait été attribué à Al-Qaïda.

Ce réseau est bien implanté au Yémen où la population est fortement armée. Les puissantes tribus yéménites exercent un pouvoir parallèle dans différentes régions de ce vaste pays.

L'Irak veut des garanties pour l'audition de scientifiques irakiens

Doha (AFP) — Le président de l'Organisation de contrôle irakien, le général Hossam Mohamed Amine, a affirmé hier que l'Irak souhaitait des garanties pour que les propos de scientifiques interrogés par l'ONU ne soient pas «modifiés».

«Les garanties [souhaitées par Bagdad] sont liées à ce que diront les scientifiques, car il se pourrait qu'on leur prête des propos qu'ils n'ont pas prononcés [...] ce qui serait un prétexte pour frapper l'Irak», a déclaré le général Amine dans une interview à la chaîne satellitaire du Qatar, Al-Jazira.

M. Amine a cité l'exemple de Kadhem Mojbil, un spécialiste des métaux, qui selon un communiqué de l'ONU à Bagdad, diffusé vendredi, aurait «fourni des détails techniques sur un programme militaire» concernant des tuyaux d'aluminium lors

d'une audition accordée vendredi à l'ONU. «Ce programme a suscité une attention considérable en tant que possible prélude à un programme nucléaire clandestin», ajoutait le communiqué, que le porte-parole de l'ONU Hiro Ueki a tenu à clarifier samedi, en affirmant que le scientifique irakien n'était pas lié au programme nucléaire mené dans le passé par l'Irak.

Kadhem Mojbil, entendu à Bagdad par une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avait démenti avoir eu quelque lien que ce soit avec le nucléaire.

Le général Amine a rappelé à ce propos sur Al-Jazira que le programme évoqué par M. Mojbil portait sur la production de lance-roquettes de 81 mm de diamètre et d'une portée de 10 km.

Selon Londres et Washington, ces tuyaux pourraient être utilisés pour un dispositif de fabrication d'uranium enrichi dans le cadre d'un programme nucléaire clandestin. M. Mojbil était le deuxième scientifique entendu par l'AIEA depuis l'arrivée des inspecteurs en Irak le 25 novembre.

Bombardements

Par ailleurs, l'Irak a fait état hier de bombardements aériens américano-britanniques contre des objectifs civils dans le sud de l'Irak, sans préciser la date de ces attaques ou si elles avaient fait des victimes. «Des avions ennemis ont bombardé des installations civiles dans la province d'Al-Qadissiya», à 180 km au sud de Bagdad, a déclaré un porte-parole de l'armée irakienne, cité par l'agence officielle Ina.

ROLEX
Day-Date
en or jaune 18 carats.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

É D I T O R I A L

Dérive de fin d'année

L'année 2002 s'achève avec l'annonce par une secte religieuse de la naissance du premier enfant cloné de l'histoire humaine. Malgré l'in vraisemblance d'une telle réussite sur le plan scientifique à cette étape-ci de l'expérimentation, l'événement médiatique suffit pour laisser entrevoir le dérapage fantastique auquel l'humanité risque d'être confrontée sous peu. Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'obligation est faite à l'être humain de replacer la sagesse au cœur de ses ambitions.

Le passage d'une année à l'autre ne constitue toujours qu'un instant parmi d'autres dans la courte vie d'une génération, mais il est toujours l'occasion de faire le point. L'an dernier, le passage s'est effectué dans la crainte d'une recrudescence du terrorisme stimulé par les représailles américaines aux attentats de l'automne précédent. Cette année, le sang continue de couler au Moyen-Orient où Juifs et Palestiniens s'imaginent encore que la paix surgira de la guerre, et l'Amérique a remplacé l'Afghanistan par l'Irak dans la mire de ses canons. En Corée du Nord, le régime communiste vient d'ordonner le départ des inspecteurs internationaux et s'apprête à relancer son programme nucléaire. Et là où ce n'est pas la guerre qui menace, c'est le sida, la misère ou la famine qui tuent, jour après jour, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.



Jean-Robert Sansfaçon

Mais en cette fin d'année, une nouvelle menace s'ajoute au palmarès des maux de la planète. Une fois encore, elle découle du détournement de la science aux profits d'intérêts particuliers, de croyances ou d'ambitions. Cette menace, c'est la naissance annoncée du clone humain. Celui des Raéliens ou de quelque autre organisation, scientifique, financière ou religieuse.

L'enfant que les Raéliens ont prénommé Ève n'est sans doute pas le clone que l'on prétend, étant donné l'état de la recherche en cette ma-

tière. Mais la naissance d'un tel individu créé à la suite de la manipulation de cellules embryonnaires pourrait n'être que partie remise. Un jour ou l'autre, quelqu'un quelque part réussira l'expérience, même au prix de plusieurs échecs qui auront coûté la vie à des centaines de fœtus.

Le clonage à des fins de reproduction humaine fait partie de ces fantasmes d'éternité dont la poursuite annonce des conséquences désastreuses sur l'avenir de l'espèce. Du fanatisme à l'eugénisme, l'expérience ne peut conduire qu'à la transformation, voire à la destruction du genre humain tel qu'il s'est développé au fil des millénaires. Le clonage fait toujours l'objet d'un loug législatif dans plusieurs régions du monde. Au Canada, le gouvernement fédéral n'a pas encore adopté le projet de loi présenté le printemps dernier qui doit venir encadrer la recherche. Mais même interdit formellement, le clonage à des fins de reproduction continuera de faire l'objet de recherches et d'expérimentations s'il n'est pas rejeté avec fermeté par l'ensemble de la communauté scientifique mondiale.

En cette veille de la nouvelle année, il nous revient à tous, citoyens de la Terre, de nous prononcer fermement contre toute atteinte à l'intégrité du genre humain auquel nous avons la chance d'appartenir. Contre les guerres inutiles qui déciment les peuples, contre la misère et la famine qui créent des classes de sous-hommes parmi les hommes, mais aussi contre une certaine science qui dans les recoins tranquilles de ses laboratoires choisit de se placer au service d'un dieu ou d'une fortune, quand ce n'est à son propre service.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

Le poker coréen

Ainsi qu'en témoignent les récents mouvements de troupes au Moyen-Orient, le gouvernement américain accorde toujours la préséance, en ce qui concerne l'Irak, à l'option militaire sur la diplomatie. Dans la dossier coréen, l'attitude de la Maison-Blanche est tout à fait différente. Au contraire de ce qui a été constaté sur le front irakien, le président Bush et son secrétaire d'État Colin Powell tablent sur la diplomatie pour trouver une issue à la crise provoquée par la Corée du Nord après que ses dirigeants eurent ordonné la reprise des travaux devant déboucher sur la fabrication de quatre à six bombes nucléaires d'ici un an.

Pour plus d'un expert, la politique que Washington entend suivre à l'égard de la nation la plus fermée du monde se conjugue en fait avec le réalisme politique. En premier lieu, ici et là, on ne manque pas d'avancer que la Corée du Nord, à l'inverse de l'Irak, disposerait d'ores et déjà d'une, voire de deux bombes nucléaires. Ensuite, on a la certitude que les Américains ne sont pas actuellement en mesure de défendre leurs alliés de la région, la Corée du Sud et le Japon au premier chef. Faute de quoi? D'une ferme et imposante force militaire présente dans la région. Si l'armée irakienne compte 350 000 soldats, celle de la Corée en aligne plus d'un million. Enfin, tant le secrétaire d'État que le Pentagone estiment que si Saddam Hussein est dangereusement imprévisible ce n'est pas le cas de la direction nord-coréenne.

À Washington, on croit en fait que le leader nord-coréen Kim Jong Il répète à l'identique la partie jouée en 1994. Cette année-là, ce pays avait menacé comme il le fait aujourd'hui de se retirer du traité de non-prolifération d'armes nucléaires pour mieux amorcer son programme de fabrication d'armes nucléaires. Après négociation avec l'administration Clinton, la Corée du Nord avait obtenu ceci: les États-Unis fourniraient le fioul nécessaire au chauffage des 22 millions de Nord-Coréens et un consortium dirigé par la Corée du Sud et le Japon construirait les centrales d'énergie non proliférantes. Moyennant quoi, la Corée devait mettre un terme à ses ambitions nucléaires. Grâce au soutien bienveillant du Pakistan qui a fourni le soutien technique approprié, la Corée n'a pas tenu sa promesse.

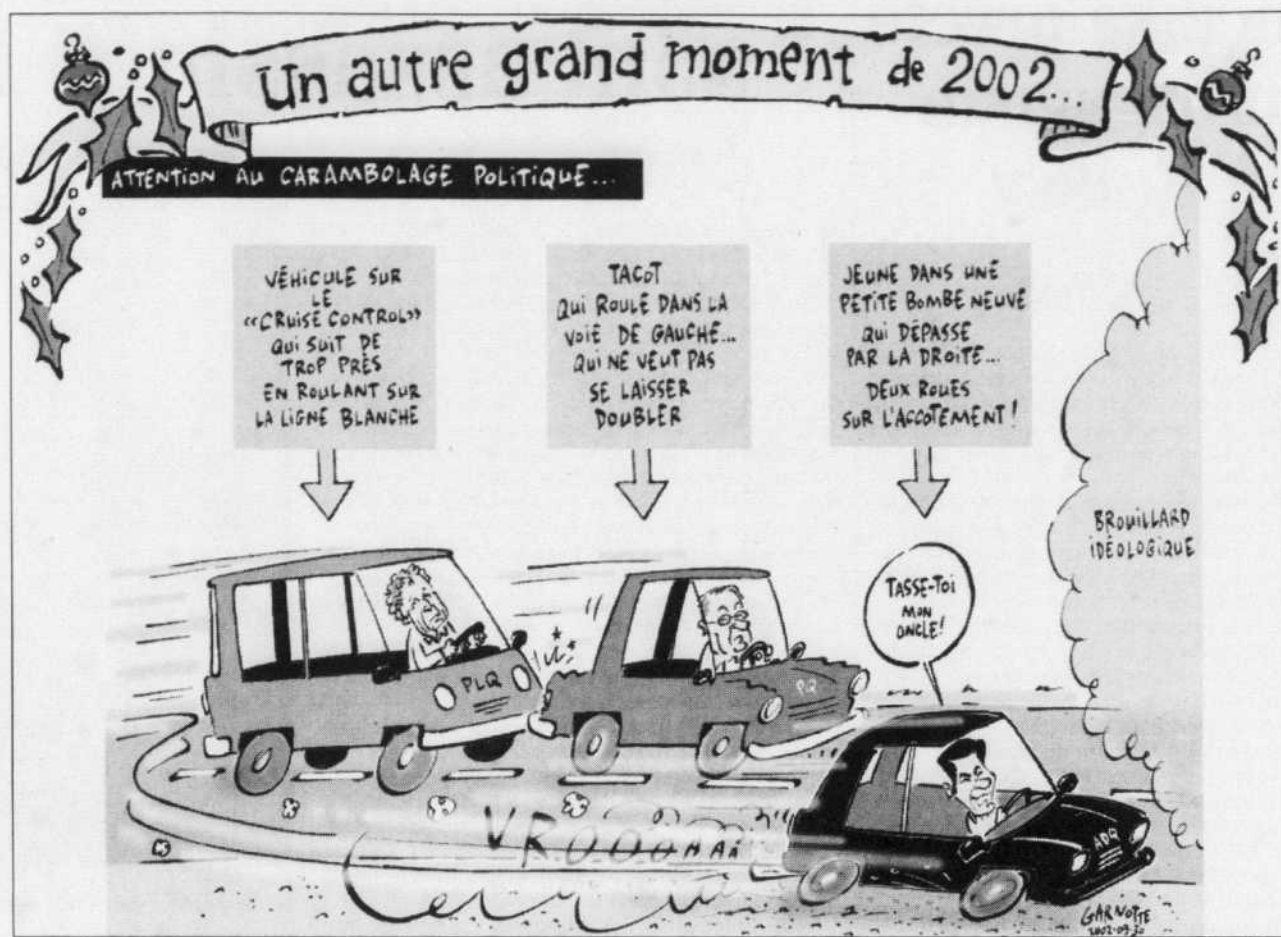
Aujourd'hui, le pari américain est que ce régime, le plus paranoïaque qui soit au monde, le plus enclin à camper sur cette folie qu'est la mentalité d'assiégé, est à la veille d'imploser. On pense en effet que l'état de déliquescence, notamment économique, est si prononcé que les jours de Kim Jong Il sont comptés. A cause de quoi? De la famine. Cette dernière ayant fait des milliers et des milliers de victimes, Washington estime que la nomenclature est plus fragile et isolée que jamais.

Il reste maintenant à comprendre pourquoi la politique américaine dévoilée dimanche par Colin Powell est marquée du sceau de l'ambiguïté. On veut le dialogue mais on n'entend pas le poursuivre soimême. Pour cela, on compte notamment sur la Russie et la Chine. En clair, on sort la carte du multilatéralisme. Alors qu'avec l'Irak, on agite celle de l'unilatéralisme. Comprenez qui pourra.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 30 SEPTEMBRE 2002

L E T T R E S

Qui veut d'une guerre?

Qui veut d'une guerre avec l'Irak? Qui pense encore que *Si vis pacem para bellum*? Qui veut porter la responsabilité de milliers d'enfants tués? Qui croit à un axe du mal défini par ceux-là même qui ont mis leur veto aujourd'hui à l'accès des pays pauvres aux médicaments génériques?

Aucun de mes amis, aucune de mes connaissances, aucun journaliste de la presse à laquelle j'ai accès. Personne ne veut réveiller les monstres qui dorment, personne ne veut jouer avec le feu. Et tous se souviennent d'une guerre cent fois plus facile mais tout aussi inutile en Afghanistan.

Au nom de tous les gens de paix de ce pays, je demande à mon gouvernement de joindre sa voix à celles des nations qui contestent les dangereux et irresponsables projets guerriers.
Marie-France Raynault
Montréal, 23 décembre 2002

Un bon système

Au mois de mars dernier, notre médecin de famille détectait une grave anomalie au sein droit de mon épouse.

Nous nous sommes rendus immédiatement à l'urgence de La Cité de la Santé de Laval munis d'une ordonnance de sa part.

Il était environ 13 heures et à 20 heures, tous les examens étaient terminés et un cancer du sein était diagnostiqué.

Dès le lendemain matin les traitements de chimiothérapie commençaient et se sont poursuivis jusqu'au mois d'octobre.

Durant cette période, sans aucun délai, mon épouse a été hospitalisée trois fois à cause de complications causées par la chimio.

Depuis le mois de novembre, parce que nous n'avons pas de radiothérapie à Laval, ce traitement nous est offert à l'hôpital Maison-neuve-Rosemont, où nous recevons aussi un excellent service.

Et que dire du CLSC Papineau à Laval...

Sans jamais avoir eu recours aux services de cet organisme, nous étions tellement prévenus contre lui qu'il n'était pas question, pour nous, de demander son aide.

Toutefois, étant donné que les pansements devaient être changés deux fois par jour, et que l'hôpital nous a un peu forcés la main, nous avons accepté de faire la demande de soins à domicile.

Les services que nous avons reçus du CLSC Papineau nous ont vite fait changer d'avis à son endroit.

Nous n'avons que des éloges envers son personnel infirmier qui, non seulement, s'est montré digne de notre admiration, mais dont nous voulons aussi souligner d'une façon particulière, le dévouement, la gentillesse et la compétence.

Je veux ici, dire à tous ceux qui sont inquiets d'un éventuel recours à notre système de santé que nous n'avons connu, dans notre malheur, que savoir-faire, gentillesse et diligence,

de la part de tout le personnel du réseau.

Puisse ce témoignage réconforter ceux et celles qui, comme nous, connaîtront la maladie.

Claude Delorme
Laval, 29 décembre 2002

Une précision

Le Devoir a publié samedi dernier un article sur la langue française à Montréal signé par un homonyme (Simon Langlois, universitaire et citoyen québécois). Le Québec étant (encore) tricoté assez serré, il arrive fréquemment que plusieurs personnes portent les mêmes nom et prénom, d'où l'importance d'être précis dans l'identification du statut ou de la provenance des auteurs d'articles.

Le mot universitaire qui accompagnait la signature de l'article prête à confusion car il est trop vague puisque le quart environ de la population québécoise peut maintenant prétendre à ce titre en tant que diplômés ou étudiants. Le risque de confusion est encore plus grand dans ce cas-ci puisque, professeur à l'Université Laval, je viens d'être nommé au nouvel Office de la langue française pour un mandat de quatre ans. Je ne porte pas de jugement sur l'article de M. Langlois, mais je voudrais simplement préciser à l'attention des lecteurs et lectrices de ce journal que le soussigné n'en n'est pas l'auteur.

Simon Langlois
Professeur de sociologie
Université Laval (Québec)

LIBRE OPINION

De l'humanisme aux bons d'études: des concepts contradictoires

SYLVAIN SIMARD

Ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi

Le 11 décembre dernier paraissait dans *Le Devoir*, sous la signature de Guy Laforest professeur à l'Université Laval et président de l'ADQ, un texte intitulé «L'école et l'ADQ: une approche humaniste en éducation pour le Québec». Je ne peux que mentionner du contraste entre cette approche humaniste en éducation et le programme adéquat des bons en éducation inspiré de la droite conservatrice américaine.

Ce projet de bons en éducation appliqué au Québec déstabiliserait notre réseau d'éducation et menacerait la survie de plus de 400 écoles de villages. Personne au Québec ne réclame des bons en éducation, ni les parents, ni les enseignants, ni les directeurs d'écoles.

Il aurait été intéressant dans son texte, que le professeur Laforest nous explique le lien entre son «approche humaniste en éducation» et le projet de bons d'études de son parti. En quoi cette proposition améliorerait-elle la qualité de nos écoles et favoriserait-elle la réussite d'un plus grand nombre d'élèves?

M. Laforest aurait intérêt à revoir le programme de son parti. Il devrait lire attentivement la récente étude de la Fédération des commissions scolaires du Québec réalisée entre autres par un professeur de son «alma mater» l'Université Laval portant sur l'impact des bons en éducation sur notre système d'éducation. [...] À la lumière de cette étude, il est clair que ce projet ne mérite même pas une expérience pilote.

Selon le président de l'ADQ, le Québec aurait «désespérément besoin d'une approche vraiment humaniste en éducation». Justement cette approche humaniste est au cœur de la réforme de l'éducation. Le débat ne peut évidemment pas faire abstraction du formidable effort collectif de réflexion des citoyens qui s'est engagé à l'occasion des États généraux

sur l'éducation. Cette demande a mené à la mise en œuvre de la réforme de l'école primaire, suivi dès 2004 de l'école secondaire.

Source de changements majeurs

L'inspiration humaniste et la place à faire à la transmission de valeurs, telles que celles évoquées par Guy Laforest, ont été à la base de l'entreprise à laquelle le milieu de l'éducation et avec lui toute la société ont été associés. Elle est la source de changements majeurs des programmes, désormais nettement centrés sur l'apprentissage et l'approfondissement des matières de base, notamment les français, les mathématiques et l'histoire.

Ce sont les mêmes préoccupations, axées sur l'épanouissement de chaque jeune, qui justifient l'intensification de l'action menée par le ministère de l'Éducation et ses partenaires en vue de favoriser la réussite des élèves de 200 écoles secondaires en milieu défavorisé (programme *Agir autrement*, un investissement de 125 millions de dollars sur cinq ans).

De plus, cette transformation de l'école secondaire, va permettre d'assurer un meilleur encadrement à tous les élèves de nos écoles secondaires. Il s'agit du plus vaste chantier en éducation depuis la réforme Parent.

«On ne le dira jamais assez, selon Guy Laforest, nos programmes ne sont pas assez exigeants.» Comment peut-on affirmer que nos programmes scolaires ne sont pas assez exigeants au vu des résultats remarquables qu'obtiennent les jeunes du Québec grâce au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)?

Autant en lecture, en mathématiques qu'en sciences, les jeunes du Québec sont dans le peloton de tête dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Parmi 32 pays et provinces participant au programme, le Québec se situe au deuxième rang en mathématiques, n'étant légèrement devancé que

par les élèves du Japon, et au quatrième rang en lecture et en sciences.

S'agissant de l'enseignement des langues, on a retenu comme sous-titre de l'article de Guy Laforest sa remarque selon laquelle «à l'heure de la tyrannie de l'oral, il faut faire contrepois et établir clairement la priorité de l'écrit». Or, à cet égard, une vérification sur le terrain aurait permis à l'auteur d'apprendre qu'on a commencé, il y a déjà quelques années, à rectifier le tir et à rétablir l'équilibre souhaitable entre l'oral et l'écrit.

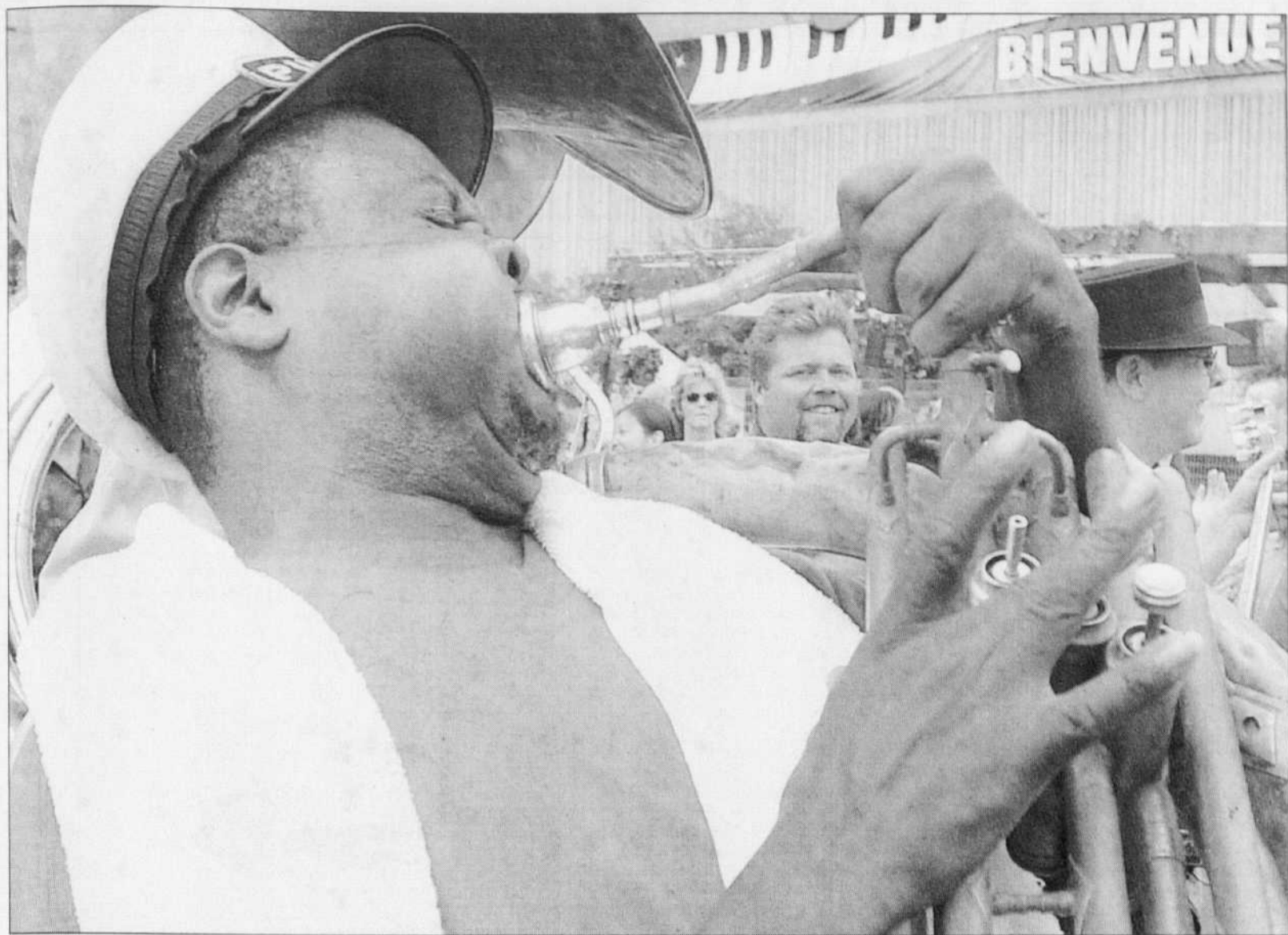
Des observations de Guy Laforest sur l'université, auxquelles je souscris globalement, je retiens tout spécialement celle qui fait état bien timidement d'un certain manque de coordination dans les actions du Québec et du gouvernement fédéral en enseignement supérieur. Il constate qu'Ottawa agit de façon impériale en imposant des normes uniformes de façon unilatérale, mais il ne dit rien de ce qu'il y aurait lieu de faire pour échapper à cet impérialisme... Peut-être que la réponse se trouvait dans le discours prononcé par son chef, Mario Dumont au Canadian Club à Toronto.

Pour terminer, je ne peux que regretter la faible contribution de l'ADQ au nécessaire débat sur l'éducation au Québec. D'ailleurs au cours de la dernière session parlementaire, les députés de l'ADQ n'ont posé aucune question en éducation. Il semble que l'on ait refusé de réfléchir aux grands enjeux que sont la réussite, la formation professionnelle et technique, la qualité de la langue et que l'on n'ait rien à proposer de neuf qui aurait un impact positif sur le système d'éducation québécois. Dommage. Les dirigeants du parti auraient intérêt à aller rencontrer les parents, les enseignants, les directeurs d'école pour se doter d'un programme en éducation qui obtienne la note de passage.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'Action Démocratique du Québec n'est manifestement pas prête à relever le défi de l'exercice du pouvoir.

IDÉES

Le mouvement Culture Montréal



Le Festival de jazz de Montréal. Tout en profitant, à son début, de la richesse du terroir montréalais et en s'alimentant de ses lymphes vitales, l'entreprise culturelle institutionnelle qu'est le Festival de Jazz a progressivement concentré au mois de juillet toutes les énergies du jazz montréalais en laissant exsangues les 330 autres jours de l'année.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au-delà de la « culture »

Au lieu de normaliser en imposant des modèles «à but lucratif», les pouvoirs publics devraient protéger ce qui existe et l'alimenter

LAMBERTO TASSINARI
Membre du conseil d'administration
de Culture Montréal

Les raisons vraies, profondes, inconscientes et même inavouables, à certains égards, de la naissance de ce mouvement extraordinaire dans l'histoire de Montréal et du Québec qu'est Culture Montréal, il faut les retracer dans le malaise civil et existentiel ainsi que dans le vide politique qui se sont manifestés de façon accrue dans les sociétés occidentales à partir du début des années 1990.

La défense même des arts et de la culture qui constitue officiellement la raison d'être et la mission du mouvement renvoie, à bien y regarder, au désir de combler ce vide ressenti par la majeure partie des gens qui y ont adhéré. Aux phénomènes macroscopiques bien connus qui ont provoqué ce malaise — chute du Mur, désintégration du bloc soviétique, «fin des idéologies progressistes» et globalisation économique — s'ajoutent au Québec la crise grandissante de l'idéologie nationaliste et l'ossification du parti politique qui l'incarne. Le triomphe du néolibéralisme a produit chez nous une vague, de dimensions modestes, mais significative, d'engagement citoyen.

Les privatisations sauvages, la crise du système de la santé, les «restructurations» des compagnies transnationales, l'ascension vertigineuse et l'écroulement autant vertigineux des valeurs boursières de la «nouvelle économie», ont montré à toute personne socialement sensible que la politique de la globalisation a des coûts inacceptables.

De là, je crois, l'émergence de la volonté d'une minorité grandissante de citoyens de patiemment refonder la Cité et d'inventer des nouvelles façons d'affirmer les valeurs éthiques et collectives. La culture est une de ces façons, une de ces valeurs, mais non pas la seule. Il me semble juste que Culture Montréal ait choisi cette voie ainsi que le terme culture pour se définir, à condition toutefois que nous ayons la capacité de le décliner dans toute sa richesse et sa complexité.

Un nouvel engagement: la base contre le sommet

Ces derniers temps on parle beaucoup au Québec de la remise en question du «modèle québécois» de l'État. À mon sens, ce prétendu modèle, plus que renvoyer à une improbable tradition social-démocrate québécoise, s'inspire d'une tradition centralisatrice issue de la «colonisation» catholique qui a forgé, certes avec d'autres éléments, la culture politique du Québec. Si l'État clérical a bel et bien été liquidé par la Révolution tranquille au début des années soixante, l'attitude centralisatrice et dirigiste de l'État laïque naissant était, en partie, la continuation de la même culture profonde, cléricale et autoritaire, survécue à la défaite du duplessisme.

Une telle continuité devrait, je le sais, être démentie par une analyse sociologique que ici je ne peux même pas débiter. Mon affirmation se fonde donc sur une connaissance de terrain, sur vingt ans de vie, de lecture et d'attention consacrées, entre autres, à la «question québécoise». Mon intuition est que cette constante traverse les générations et se retrouve encore aujourd'hui surtout dans la culture des fonctionnaires, des cadres de la fonction publique et de la bureaucratie para-étatique, ainsi que dans la culture d'entreprise.

Ce phénomène n'est certainement pas exclusif du Québec car l'héritage colonial affecte aussi le reste du Canada en produisant des effets semblables. Mais l'histoire du Québec, avec son accès tardif à la modernité, donne à ce phénomène un caractère singulier. Il y a plus: à l'époque du triomphe néolibéral, ce qui reste de la culture conservatrice et autoritaire au Québec est allé malheureusement se fondre avec les politiques de la globalisation nées aux États-Unis en produisant un mélange pervers. Si on limite notre observation aux politiques municipales, il est aisé de constater que les plans de développement, tant économiques que culturels, mis en avant par l'initiative conjointe des pouvoirs politiques et privés portent aujourd'hui la marque d'un esprit centralisateur, autoritaire, très peu démocratique.

Prenons, à titre d'exemple, la vague actuelle de projets publics de développement immobilier. Il s'agit de projets privés ou ératiques qui évoquent l'intérêt public et qui sont en train de changer la face de Montréal: le parc des Festivals, la nouvelle société du Havre, les mégakoncos et marinas du canal Lachine, le plan de «revitalisation» du boulevard Saint-Laurent au sud de la rue Sherbrooke, le projet du Complexe Spectrum, etc. Toute cette «manne» nous vient du haut sans véritable consultation publique, sans débat citoyen!

Prenons le cas du parc des Festivals pour montrer comment la philosophie dirigiste et de sommet anime toute initiative publique et fait *tabula rasa* de l'existant sans que la société civile soit capable, jusqu'à présent, de questionner ces politiques. Du nombre infini de festivals qui ont lieu chaque année à Montréal, je ne retiendrai que le plus réussi et populaire, celui du jazz. Lors des deux voyages que j'ai fait à Montréal dans les années 1970, avant de m'y installer en 1981, j'ai découvert la grande scène du jazz montréalais, plate-forme vivante, fascinante, très bien connectée aux autres villes du jazz en Amérique du Nord.

Il y a trente ans, en se promenant d'un lieu à l'autre, l'on sentait qu'il s'agissait d'un humus naturel, d'une dynamique spontanée qui se reflétait dans l'activité de dizaines et dizaines de boîtes à jazz et dans le rayonnement de quelques grands temples de cette musique, tels le Raising Sun et le Rockheads. D'une telle culture que nous pouvons bien définir de quartier, de base, l'initiative verticale du festival a fini par se débarrasser complètement. Tout en profitant, à son début, de la richesse du terroir montréalais et en s'alimentant de ses lymphes vitales, l'entreprise culturelle institutionnelle qu'est le Festival de Jazz a progressivement concentré au mois de juillet toutes les énergies du jazz montréalais en laissant exsangues les 330 autres jours de l'année.

Celui du jazz est l'exemple le plus frappant et éclairant de la logique de concentration, de verticalité, de commercialisation et de destruction des formes de vie culturelle spontanée et populaire qui a cours incontesté au Québec. D'aucuns diront qu'il s'agit là de phénomènes mondiaux. Oui, d'accord, mais ce que je vois ici est que tout ce qui s'organise spontanément et à la marge, probablement aussi par manque de masse critique, n'a aucune chance de résister à l'attaque combinée de l'État, de la Ville et de l'entreprise privée.

On pourrait multiplier les exemples de ces types d'intervention «dévitalisante», de l'aménagement du Vieux-Port jusqu'aux tam-tams du Mont-Royal, qui sont perpétrés dans l'indifférence et le silence

presque absolus. Au lieu de normaliser en imposant des modèles «à but lucratif» pour les grands entrepreneurs et en intervenant de façon artificielle et froide, les pouvoirs publics devraient protéger ce qui existe et l'alimenter en créant les conditions favorables à son développement relatif et non pas détruire la vie culturelle pour la reconstruire défigurée, sous forme d'une expérience culturelle commerciale et commanditée!

Communiquer, vraiment

Pour inverser cette tendance malheureuse il faut que la voix des citoyens, et Culture Montréal qui en est une expression organisée, puissent se faire entendre. Mais, hélas, l'espace destiné au dialogue, à la critique et au débat, jamais assez développé à Montréal, n'a fait que se réduire lors de la conjoncture néolibérale actuelle.

Il faut investir les médias, il faut relancer une nouvelle communication. Médium, média: car ils se trouvent au milieu, entre le pouvoir économique-politique et la société civile. Si la publicité, cette industrie moderne au budget colossal, est la vitrine et le «médium» spécifique pour vendre des produits, des idées de consommation, des styles de vie, des idées tout court, les médias, eux, constituent la courroie de transmission qui transporte directement à l'intérieur de la société civile la vision du monde de ceux qui dirigent, fabriquent, façonnent, justement, le monde.

Leurs opinions deviennent notre matière première, notre quasi unique expérience du vaste monde et l'une des rares substances (à côté des savoirs et des arts réservés à une minorité) qui permettent aux gens de construire leur image de la société. Avec le peu d'autonomie critique dont nous disposons, après des décennies et des décennies de marquage médiatique et publicitaire, nous réussissons quand même à comprendre que nous sommes en danger, que notre dignité, notre intelligence, nos goûts, nos intérêts, en un mot notre... culture, non seulement ne coïncide pas avec celle qui est véhiculée mais s'y oppose en plusieurs points.

Ce n'est pas un hasard si les médias sont concentrés en si peu de mains: le même message, comme un spot publicitaire, doit être court et répété. Plus il est bref et répété, plus il est efficace. L'utilité des médias augmente avec la concentration: afin que personne ne s'échappe.

Briser ces nouvelles chaînes est difficile. La première raison est existentielle. Le mal de vivre nous touche tous et se distraire devient une nécessité vitale. La seconde est économique: dans notre environnement tout est marché, vente-achat selon des règles établies. Cela devient notre seconde nature, une nature marchande, ce qui fait que nous allons participer à la collectivité presque exclusivement par la consommation! La troisième est stratégique: nous sommes forcés d'accepter le statu quo, car nous vivons de communication. Sans médiation nous cessons d'exister.

Mais, même dans le confort, l'indifférence et le malaise, nous sommes encore libres de penser et d'agir, capables de refuser les mauvaises médiations et d'inventer des nouvelles qui mieux conviennent à une vie sociale plus juste et riche de sens. D'où l'urgence de créer un espace nouveau pour le débat critique, condition primordiale de tout changement.

Les plans de développement mis en avant par les pouvoirs politiques et privés portent la marque d'un esprit centralisateur, autoritaire, très peu démocratique



Jean-Paul Brodeur

C'est pas la faute à Voltaire

L'année qui s'achève a vu s'accumuler les menaces contre les libertés civiles et les droits de la personne. La guerre contre le terrorisme sert de justification à la mise en place d'un dispositif de surveillance toujours plus envahissant. La guerre annoncée contre l'Irak laisse présager la détérioration d'une situation déjà inquiétante. Et pourtant, en cette fin d'année austère, on doit rappeler que le pire n'est pas toujours certain.

Au Canada, le rapport Mackenzie avait déjà constaté en 1969 que le travail des services de renseignements dérogeait parfois inévitablement à l'esprit sinon à la lettre de la loi. Un officier du FBI a déclaré récemment qu'un agent qui n'avait pas à l'occasion transgressé la loi dans sa lutte contre le terrorisme faisait probablement mal son travail.

C'est toutefois en France, où l'on n'a pas d'états d'âme sur la raison d'État, que la doctrine de la transgression légitime des libertés garanties par la loi a reçu sa formulation la moins ambiguë. Dans un rapport sur les services de renseignement présenté à l'Assemblée nationale en octobre 2002, le député Bernard Carayon commence par déclarer que les services de renseignement sont les yeux et les oreilles du chef de l'État et du gouvernement. Il affirme ensuite que «la conscience démocratique doit-elle souffrir, l'action illégale fait partie des modes normaux d'intervention», pour ces services. Vient enfin le mot qui résume toute cette doctrine: «Ici, les droits de l'État commandent à l'État de droit.»

La Révolution française serait, selon un joyeux dicton populaire, «la faute à Voltaire! La faute à Rousseau!». Dans notre tradition francophone, où la marche de l'histoire est censée suivre le développement des pensées, celles du député Carayon n'augurent rien de bon pour les libertés civiles. On se trompe en faisant dans l'abstrait de telles extrapolations. Il est essentiel de tenir compte de l'ensemble du contexte historique où s'incarnent des doctrines comme celle de la primauté de l'État sur le droit ou celle de la prétendue normalité de l'action illégale pour en prévoir les conséquences. La plus grande trahison des clercs est de faire croire qu'ils importent.

Lorsque de telles doctrines sont adoptées par un État dont les institutions sont traditionnellement autoritaires et où la société civile est une masse indifférenciée qui ne peut faire contrepoids à l'appareil du gouvernement, elles soutiennent l'exercice de la tyrannie. Les dérives meurtrières des régimes totalitaires en témoignent, même aujourd'hui.

Ce scénario n'est pas le seul possible. La primauté des droits de l'État sur l'État de droit est affirmée, on l'a vu, par un député du peuple français dans un rapport présenté à l'Assemblée nationale de France. Or, c'est moins le contenu de cette affirmation que son caractère lapidaire qui constitue une innovation dans ce pays, où les prérogatives de la raison d'État se sont toujours révélées sans pudibonderie. Cette exaltation rhétorique de la raison d'État a eu pour principal résultat que les bavures des services de renseignement français — ni plus fréquentes ou profondes qu'ailleurs — n'ont pas fait l'objet d'enquêtes publiques comme il arrive qu'elles le fassent dans les pays de droit anglo-saxon. Au total, la France n'a pas de leçon de démocratie ou de liberté à prendre d'aucun autre pays, y compris les démocraties de droit anglo-saxon. Les lois britanniques sur le secret d'État sont parmi les plus régressives.

En somme, ce n'est pas le discours, fût-il même celui de la législation, qui bouleverse les institutions. Ce sont les institutions, dans leur robustesse ou leur déliquescence, qui assignent le discours à sa place et déterminent ses conséquences. Dans son expression, la même doctrine va consolider un État totalitaire ou bien sera systématiquement contenue dans ses effets au sein d'un État démocratique. C'est pourquoi les proclamations, quelles que soient leurs sources, doivent être relativisées: c'est le contexte institutionnel où elles s'expriment qui détermine leurs conséquences.

Sur papier, des programmes tels que Information Awareness Office, ambitionnent de mettre en réseau un grand nombre des banques de données (sinon toutes) sur les citoyens des États-Unis sous la direction de M. John Pointdexter, de sinistre Iran-Contra mémoire. Passé le premier choc, la société civile de ce pays se mobilise de façon croissante pour faire échec à ces programmes et pour préserver les libertés. Or, la société civile des États-Unis est l'une de celles dont les structures sont les plus serrées. Elles offrent par conséquent une résistance de plus en plus organisée aux desseins de l'administration Bush. On peut en dire de même du Canada, où la texture de la société civile est également dense.

Le péril est ailleurs. La population d'un État se compose maintenant de quatre ensembles de personnes: les citoyens de souche ancienne, les citoyens de souche récente, les personnes en attente de citoyenneté (les immigrants reçus) et celles qui sont en situation irrégulière (les «sans papiers»). La somme des dispositions légales protège au premier chef les citoyens de souche ancienne et, dans une mesure qui ne cesse de s'éroder pour certains groupes ethniques (les «Arabes»), les citoyens de souche récente. Les deux autres catégories rassemblent des personnes de seconde classe ou qui n'existent pas au regard de la loi.

Le défi de la prochaine année est de ne pas céder à la paranoïa, en nous recroquevillant sur nous-mêmes, et de protéger ceux qui sont véritablement menacés et qu'on désigne comme les «étrangers».

Jean-Paul Brodeur est professeur à l'Institut international de criminologie comparée de l'Université de Montréal.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (sigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Lezault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Genevieve Otis-Dionne (communis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazin (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecck (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BÉBÉ

SUITE DE LA PAGE 1

La société de clonage humain, Clonaid, dont les bureaux se trouvent à Las Vegas (Nevada), a été fondée par les Raéliens, une secte ufologique installée au Canada et qui professe que des extraterrestres ont créé l'espèce humaine par clonage il y a 25 000 ans.

Mme Boisselier a refusé d'indiquer le lieu du domicile des parents d'Eve, qui sont selon elle un couple d'Américains.

Vendredi, lors d'une conférence de presse en Floride, la scientifique française avait affirmé — mais sans en apporter la moindre preuve — qu'une petite fille conçue par clonage et surnommée «Eve» était née par césarienne jeudi dans un hôpital, dans un pays en dehors des États-Unis, et qu'elle rentrerait à la maison «dans trois jours».

Plusieurs médias rapportaient hier que le bébé était en route pour les États-Unis. Des experts cités par ces médias, doutaient qu'un bébé obtienne un passeport aussi rapidement ou qu'il puisse prendre l'avion si peu de temps après sa naissance.

L'andrologue américain Panayiotis Zavos, également lancé dans la course au clonage humain, a affirmé sur la chaîne de télévision CNN que «d'un point de vue médical, un bébé venu au monde par des voies naturelles ne doit pas voyager par avion avant deux semaines et un bébé né par césarienne pas avant quatre semaines».

Interrogée à ce sujet, Mme Brigitte Boisselier a éclaté de rire: «Je ne sais pas qui a parlé d'histoire d'avion, et il ne rentre pas forcément aux États-Unis. J'ai dit seulement qu'il rentrerait à la maison.»

À la question de savoir si le domicile des parents américains en question se trouvait donc à l'étranger, elle a affirmé: «Ben voilà!»

La scientifique française a accepté de donner à un journaliste américain «indépendant» accès à la mère et au bébé pour des tests d'ADN qui prouveraient de manière indiscutable qu'Eve est bien un clone.

Les prélèvements d'échantillons d'ADN, qui serviront à établir l'empreinte génétique du bébé et de sa mère, vont avoir lieu aujourd'hui et le résultat des analyses sera disponible dans environ une semaine, a précisé Mme Boisselier à l'AFP.

C'est la mère, une Américaine de 31 ans, qui a été clonée, selon Mme Boisselier. Le bébé serait donc sa copie génétique, sa «jumelle» à 31 ans d'intervalle.

Liste d'attente

Par ailleurs, Raël, de son vrai nom Claude Vorilhon, a affirmé que Clonaid, la compagnie qu'il a fondée en 1997, mais dont il s'est distancé depuis, aurait une liste d'attente de 2000 noms de personnes prêtes à se faire cloner, contre 300 000 \$.

«[Clonaid] est une entreprise

commerciale et son objectif est de gagner le plus d'argent possible, et j'espère qu'elle en gagnera le plus possible», a dit Raël, dimanche, lors d'une longue entrevue accordée au *Miami Herald*, en Floride, où il a ses quartiers d'hiver.

Selon lui, le présumé clonage de la petite Eve est une très belle «étape». «Mais c'est juste une étape», a-t-il dit.

«L'objectif ultime est de procurer la vie éternelle à l'humanité grâce au clonage. La prochaine étape, qui sera découverte bientôt, consistera à ce que nous appelons la multiplication cellulaire accélérée.»

«Donc, au lieu d'avoir besoin de neuf mois, puis de 18 ans pour faire un adulte, avec une technologie spéciale, un adulte pourra faire une copie de lui-même en quelques heures. Cette copie ne sera qu'un ruban vierge, vide de mémoire et de personnalité.»

Raël s'attend à ce que l'«étape trois» se matérialise à peu près au même moment. Avec les progrès de la neurologie et de l'informatique, d'ici 20 ou 25 ans, les scientifiques pourront, croit-il, transférer le contenu du cerveau d'une personne âgée dans celui de son clone.

«Au moment où vous êtes prêt à mourir, vous créez un — jeune — clone adulte de vous-même et vous téléchargez votre mémoire et votre personnalité à l'intérieur de ce nouveau corps, et c'est ainsi que vous vivez pour toujours.»

Selon lui, sa «religion», qui se trouve à l'avant-garde de la philo-

sophie et de la science, prend en considération de nouvelles technologies que les autres religions se refusent à intégrer à la foi.

«Nous vivons dans un monde qui est devenu compliqué. Le problème tient au fait que vous avez des hommes d'aujourd'hui avec des technologies de l'avenir et une philosophie du passé», a-t-il soutenu.

«Les gens sont perdus, mal guidés par des religions primitives [...] qui tentent de ralentir la science. Rien ne peut ralentir la science.»

Perquisitions

En Corée du Sud, les autorités judiciaires ont annoncé hier avoir procédé à des perquisitions dans des locaux de la filiale sud-coréenne de Clonaid, Bio-Fusion Tech Inc.

Située dans la ville de Daegu, dans le sud, cette société, elle aussi liée aux Raéliens, fait l'objet d'une enquête depuis juillet, après que ses responsables eurent déclaré que trois Sud-Coréennes participaient à une expérience de clonage humain et que l'une d'elles était enceinte d'un clone.

«Ils n'y trouveront rien de toute façon. C'est vraiment un coup de force tout à fait inutile et déplorable», a réagi Mme Boisselier hier.

Aux États-Unis, l'Agence fédérale pour la sécurité alimentaire et pharmaceutique américaine (FDA) a annoncé dimanche qu'elle allait lancer sa propre enquête «sur les circonstances entourant ce supposé clonage».

ACADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

est de moins en moins complète», explique Réjean Lachapelle, directeur de la division de la démographie à Statistique Canada.

Les francophones du Nouveau-Brunswick ont ainsi vu le nombre des naissances passer de 14 000 à 10 000 par année de 1991 à 2001.

«Cette chute de 26 % du nombre des naissances, c'est un gros trou dans la relève scolaire», souligne Charles Castonguay. Ils sont inquiets et ils ont raison.»

Autre source d'inquiétude: le taux de transferts linguistiques (ce qu'on appelle l'assimilation) est également passé de 9,7 % à 10,5 % de 1996 à 2001. Cette proportion reste cependant modeste en comparaison des autres communautés francophones canadiennes. Aujourd'hui, 40,3 % des Franco-Ontariens parlent plus souvent l'anglais à la maison. Ce taux est encore plus fort au Manitoba où il culmine à 54,7 %.

«Lorsque l'on regarde les statistiques du dernier recensement, on ne peut que constater un progrès», insiste le président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), Jean-Guy Rioux. «La grande majorité d'entre nous sommes très fiers de nos racines. Nous sommes conscients de notre identité et nous n'avons pas peur d'afficher nos couleurs. Cela se fait petit à petit. Comme nous représentons le tiers de la population, cela ne peut faire autrement que de contribuer à changer les choses.»

A n'en pas douter, le poids démographique des francophones est une arme très puissante. Aucun parti ne peut prendre les rênes du pouvoir sans l'appui des Acadiens, et ils le savent. «Avec le nombre de comtés à majorité francophone, on sait qu'on peut faire la différence entre un parti élu et un parti battu», indique Jean-Guy Rioux. Pour les Acadiens, le défi est de conserver cet atout politique.

«On travaille depuis trois ans sur le dossier de l'immigration», raconte M. Rioux. Tout est à faire autant du côté anglophone que du côté francophone. Il n'y a pas de stratégie provinciale et il en faut une. On doit aller chercher notre part d'immigrants pour conserver notre poids démographique. Il faut une politique, mais il faut aussi des mesures d'accueil adaptées.»

Le président de la SAANB ajoute que les Acadiens mènent d'autres combats. Ils veulent ainsi que la fonction publique provinciale fasse une plus grande place aux gens qui sont bilingues. «On veut aussi que les Acadiens — et il y en a plusieurs qui sont qualifiés — soient nommés à des postes de direction.» Les francophones réclament également leur propre réseau de santé.

Charles Castonguay explique qu'au cours des 30 dernières années, les francophones du Nouveau-Brunswick ont été très actifs sur le plan politique. Dès 1969, le

gouvernement provincial a adopté une loi sur les langues officielles, qui a récemment été mise à jour pour confirmer l'égalité entre les deux communautés linguistiques.

L'expert ajoute que Moncton est une ville bilingue, symbole du progrès accompli par les francophones de la province. «Ottawa n'est pas encore rendu là, et c'est la capitale d'un pays qui se dit bilingue. [...] Il y a eu une distanciation territoriale et institutionnelle. Les Acadiens ont cherché à réduire ou à contrôler les contacts avec la majorité anglophone. Je crois que ça a été leur planche de salut.»

Des avantages

Réjean Lachapelle souligne que les Franco-Canadiens ont un avantage que les descendants d'immigrants italiens, allemands et ukrainiens n'ont pas. «Ils ont des services qui leur sont propres. Ils ont des institutions. Ils ont des écoles pour transmettre la langue.»

Cela est particulièrement vrai au Nouveau-Brunswick dans le domaine de l'éducation. «Les Acadiens ont eu un grand débat de société dans les années 70 pour décider si les écoles devaient enseigner l'anglais et le français ou si elles devaient avoir un projet éducatif en français seulement», explique Charles Castonguay. «C'est déchiré la population pendant des années, mais on a fini par rejeter l'enseignement bilingue et, aujourd'hui, ils ont presque un ministère de l'Éducation qui leur est propre.»

Ainsi, les jeunes francophones peuvent aller à l'école dans leur langue maternelle du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire. «Il ne faut pas oublier que l'Université de Moncton est une université de langue française», rappelle Charles Castonguay. Elle a également des campus à Caraquet et à Edmundston ce qui fait qu'elle couvre les trois points géographiques où il y a le plus d'Acadiens. [...] Pour eux, ça fait 30 ans de diplômés. Ils ont réussi à former une élite qui est habituée à penser et à travailler en français.»

Selon Réjean Lachapelle, la concentration des francophones sur la péninsule acadienne explique en grande partie la vigueur de cette communauté. «Si 95 % des gens d'un village parlent français, tout se passe en français. Si on est dans un milieu où tout le monde parle notre langue, on l'utilise sans arrêt. Le contraire est aussi vrai.»

Jean-Guy Rioux fait également la même lecture. «À partir du Nord-Ouest de la province, de Edmundston à Moncton en passant par la côte, c'est l'endroit où il y a la plus grosse concentration de francophones.» Il habite lui-même Shippagan et il est rare qu'il parle anglais dans sa vie de tous les jours (95,5 % de la population est francophone). «Chez nous, on est souvent la majorité dans une minorité. À Edmundston, à Caraquet, à Dieppe et à Shippagan, les gens peuvent vivre en français.»

La Chorale de l'Accueil Bonneau s'est tue

(Le Devoir) — Après six ans d'existence et plus de 1000 représentations, la Chorale de l'Accueil Bonneau cesse ses activités, selon les informations diffusées par Radio-Canada. Le groupe a donné son dernier concert le 21 décembre dernier. Plusieurs des chanteurs de la chorale, qui avait pris naissance à l'accueil pour hommes sans-abri du centre-ville de Montréal, s'étaient trouvés un emploi. Les responsables de l'Accueil Bonneau précisent qu'ils veulent profiter d'une période de réflexion pour revoir la formule.

Klein en faveur des bons d'éducation

Edmonton (PC) — L'Alberta devrait considérer un système de bons d'éducation pour amener les écoles à améliorer leur performance et pour offrir aux parents un plus grand choix. Le premier ministre albertain Ralph Klein a fait cette suggestion, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une prise de position formelle. Il a affirmé que certains Albertains réclamaient un tel système et que la commission provinciale sur l'avenir de l'éducation devrait se pencher sur la question.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans la critique du film *Pinochio*, publiée en page A 8, samedi dernier. Il aurait fallu lire que le film était une adaptation du conte classique de Carlo Collodi et non Goldoni.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pollution à long terme



REUTERS

UN BÉNÉVOLE nettoie les berges espagnoles, sur la côte nord-ouest de l'océan Atlantique, près d'Arou, souillées par le mazout du pétrolier *Prestige*. Le bateau échoué laisse échapper près de 125 tonnes de mazout, chaque jour, dans les eaux espagnoles. Un groupe de scientifiques estime que le cargo pourrait continuer à déverser du mazout pendant encore trois ans.

DUMONT

SUITE DE LA PAGE 1

toutes les incertitudes, largement véhiculées jusqu'à maintenant, sur les capacités réelles de son équipe à gouverner le Québec et prouver que ses idées tiennent la route.

C'est pourquoi des équipes de recherche, formées d'économistes et de spécialistes des domaines de l'éducation et de la famille par exemple, s'affairent, depuis quelques semaines déjà, à définir une plateforme électorale, explique-t-il. Dès le début de l'année, elles arriveront non seulement avec des engagements électoraux, mais aussi avec leurs paramètres de mise en application, échéanciers et cadres financiers à l'appui, assure Mario Dumont. «Tout ce travail va nous permettre de faire des annonces sur notre programme électoral. On va prendre des engagements qui seront chiffrés, appuyés, et les gens pourront les juger», souligne-t-il, avant de préciser que les propositions de l'ADQ seront aussi documentées à partir d'expériences concluantes réalisées ailleurs dans le monde, notamment au sujet des bons d'éducation et de garde.

À ces annonces s'ajouteront celles de candidats adéquatés aux prochaines élections. «Le plus gros du travail cet automne, c'était de faire des approches en vue de pouvoir annoncer des candidatures à l'hiver. Vous allez voir apparaître, en janvier et en février, de nouveaux visages. Des annonces sont planifiées à ce moment-là. Notre équipe sera composée de personnes qui n'auront pas été vues dans l'univers politique, qui sont plus jeunes que la moyenne des gens qu'on voit en politique», indique M. Dumont. «Ces personnes auront juste assez d'expérience politique pour implanter les changements, mais juste assez d'expérience pour que l'énergie du changement demeure», se plaît-il à dire.

Avec ces annonces publiques à son agenda, Mario Dumont garantit une chose: il sera plus visible que jamais «sur le terrain». En tout cas, davantage que cet automne, alors qu'il était absorbé, surtout à l'intérieur de son parti, par la multiplication des membres (leur nombre est passé de 10 000 à 40 000), l'embauche de cinq fois plus d'employés aux bureaux de la permanence de l'ADQ à Montréal, la recherche de financement et de candidats, les débuts de son équipe parlementaire de quatre députés, l'arrivée d'un troisième enfant dans sa famille, et les événements moins heureux, dans les révélations du dossier crimi-

nel de l'organisateur Marc Snyder. De l'énergie, il en a encore pour affronter ce qui s'annonce être «une énorme année 2003», soutient-il.

Du reste, le chef de l'ADQ s'est voulu en ne peut plus rassurant en entrevue, dans son sobre bureau du Parlement, à Québec. Si 2002 fut une année axée sur la gestion de croissance, avec ses hauts et ses bas, 2003 fera bel et bien passer l'ADQ au stade de la maturité, croit-il. «Cet automne, c'est vrai, on avait une organisation très inférieure au stade où on avait amené notre parti dans les intentions de vote, reconnaît M. Dumont. Maintenant, on est beaucoup plus prêt. Avec tout le travail qu'on fait derrière les rideaux, on est en train d'atteindre une maturité organisationnelle.»

«Derrière les rideaux» s'orchestre notamment l'offensive «514», pour l'indicatif régional de Montréal, qui vise à recruter des membres mais, surtout, des candidatures intéressantes. «Un parti national qui prétend gouverner le Québec doit être présent dans la métropole», explique M. Dumont, qui veut se débarrasser de l'étiquette de «parti des régions» qui colle à l'ADQ. «On veut être un parti de tout le monde», précise-t-il.

Le parti n'a toutefois pas encore récolté les fruits de cette offensive, avoue Mario Dumont, mais il estime que l'ADQ a réalisé des progrès considérables. «Autant dans les milieux municipaux, d'affaires, les communautés culturelles et anglophone, le communautaire, le milieu artistique, il y avait vraiment une pénétration à faire à Montréal. On a eu, entre autres, de nombreuses rencontres dans toutes les communautés culturelles. On a été aussi très présent dans les médias ethniques. On veut des entrées partout», affirme-t-il.

Une baisse? Et alors!

«L'horreur en politique, c'est l'indifférence», estime Mario Dumont. Et il sait de quoi il parle: il a vécu «l'horreur», seul, pendant des années. Pas question de rechuter.

Si bien qu'aujourd'hui, devant les critiques acerbes des syndicats, les attaques virulentes des groupes communautaires et ce qu'il baptise lui-même les «campagnes de peur» de ses adversaires péquistes et libéraux, le chef adéquistes se fait philosophe et joue les fins stratèges. Parlez de moi en bien ou en mal, mais parlez de moi. Voilà ce qui compte à ses yeux: faire en sorte que ses idées cir-

culent. «L'ADQ veut être au centre des discussions», résume-t-il.

À voir les critiques, qui condamnent notamment sa proposition de «système de santé à deux vitesses», Mario Dumont reconnaît que des inquiétudes peuvent se manifester auprès de la population. «C'est inévitable», dit-il, sans toutefois se tracasser des effets à moyen terme des campagnes contre sa personne ou ses idées. «Les gens ne changent pas d'idée comme ça», affirme-t-il. D'ailleurs, il n'impute pas à ses détracteurs la responsabilité de la baisse des intentions de vote en faveur de l'ADQ dans deux sondages, Léger Marketing et CROP, publiés cet automne. Pour lui, de toute façon, ce recul n'en est pas vraiment un, puisqu'il perçoit bel et bien qu'«une volonté de changement existe sur le terrain».

Inutile de s'en faire, donc, croit M. Dumont. Selon lui, il y a avant tout «de la pédagogie à faire» sur les propositions de son parti, en santé comme en éducation, une tâche à laquelle son équipe devra s'atteler. «Si je vous disais que je ne m'attendais pas [à ce que des gens expriment des critiques négatives], vous me diriez que je ne suis pas sérieux, souligne-t-il. Mais j'espère qu'ils vont garder une ouverture d'esprit. Je ne demande pas aux gens de dire: "c'est bon, bravo l'ADQ". J'espère seulement qu'on va regarder l'ensemble des avantages et des inconvénients, et faire un débat intéressant.»

Lancer des débats, d'ailleurs, ça lui plaît. Et ça lui réussit plutôt bien aussi, surtout si l'on se fie à ceux qui animent la place publique depuis la montée impétive de son parti. Mario Dumont n'hésite d'ailleurs même pas à s'accorder le mérite d'avoir ramené l'intérêt pour la chose publique dans les chaumières du Québec. «Quarante ans après la Révolution tranquille, c'est la première fois que, tout à coup, on se questionne sur le modèle, les façons de faire, comment l'État doit intervenir. Nous, on est fier de ça, car on pense qu'on a amené un débat important pour le Québec», souligne-t-il, en précisant que c'est en raison du succès, et non de l'échec, de la Révolution tranquille s'il est aujourd'hui possible de songer à «réinventer» le modèle québécois.

Or, en cette nouvelle année, synonyme d'élections générales, «amener» le débat ne suffit pas. Il faut le gagner, conclut-il, au terme du prochain scrutin. Reste à savoir si ses résolutions du nouvel an lui permettent d'y parvenir.